



Le cadeau de Noël

Page C1

La rage de l'air

Page B1



MONTRÉAL | MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2000 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 62 > 76 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

C'est fait!

Une île, une ville est née

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — La présidente du conseil d'administration de la société Innovatech, Monique Lefebvre, est pressentie pour présider le comité de transition qui assurera la bonne marche de la fusion, d'ici janvier 2002, des villes de l'île de Montréal.

Le projet de loi créant la mégacité devait être adopté au cours de la nuit, des débats de procédures se poursuivant au moment de mettre sous presse.

Mme Lefebvre serait le choix de la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harrel, de qui relève Innovatech.

Voir C'EST FAIT en A2



Depuis son bureau à l'hôtel de ville, le maire de Montréal Pierre Bourque a suivi attentivement les débats de l'Assemblée nationale sur la loi 170 sur les fusions municipales, en particulier les explications de Louise Harrel, ministre responsable de ce dossier controversé.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Le port rejoint le club du million

RICHARD DUPAUL

Malgré la grève des camionneurs du transport intermodal cet automne, qui l'a privé de 7000 à 10 000 conteneurs, le port de Montréal atteindra pour la première fois de son histoire le seuil du million de conteneurs manutentionnés en l'an 2000 et il vogue vers un huitième record d'affilée dans ce secteur stratégique.

Pour l'ensemble de ses activités, le port se dirige aussi vers une meilleure année, avec 20,8 millions de tonnes de marchandises transbordées contre 20,6 millions l'an passé, a déclaré hier à *La Presse* son président, Dominic Taddeo. À moins d'une mauvaise surprise d'ici le 31 décembre, l'organisme n'aura connu qu'une seule meilleure année en 10 ans.

Toutefois, il y a aussi quelques nuages à l'horizon. Le port de Montréal ressent depuis environ deux mois les effets du ralentissement économique mondial et, surtout, de la baisse de l'euro. Le repli de la devise européenne, d'environ 20 % en un an, signifie que « la croissance des exportations vers l'Europe diminue », dit M. Taddeo. Autrement dit, les affaires risquent d'être plus difficiles l'an prochain.

Reste que le patron du port est de bien bonne humeur ces jours-ci. « Montréal se joint au club du million », confirme-t-il en référence aux ports qui, comme ceux de New York, Long Beach et Vancouver, manutentionnent plus d'un million de conteneurs.

Montréal conserve aussi son titre du plus important centre portuaire sur l'Atlantique Nord, avec environ 38 % du marché, même si son avance sur New York est plutôt mince, reconnaît M. Taddeo. Le port montréalais figure maintenant parmi les 50 plus importants ports au monde dans le secteur des conteneurs.

Voir PORT en A2

Bouchard ferme une fois pour toutes la porte à Michaud

L'affaire commence à prendre l'ampleur d'une crise au PQ

KATIA GAGNON

QUÉBEC — L'affaire Michaud commence à prendre l'ampleur d'une crise au sein du mouvement souverainiste.

Alors que le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, ainsi que plusieurs députés péquistes, prennent ouvertement leurs distances face au blâme de l'Assemblée nationale, Lucien Bouchard, lui, persiste et si-

gne: Yves Michaud ne peut plus être candidat dans Mercier, estime-t-il.

« Je suis le chef du Parti québécois et le premier ministre du Québec. Il y a des enjeux démocratiques fondamentaux qui sont en cause. Comme membre du PQ, je vais tenter de convaincre mes collègues que M. Michaud ne devrait pas être candidat du PQ », a tranché M. Bouchard à l'issue d'un caucus houleux.

Mais cette prise de position est loin de faire l'unanimité chez les souverainistes. Après l'intervention de Jacques Parizeau, c'est le chef du Bloc québécois qui, dans un rare différend avec Lucien Bouchard, estime que l'Assemblée nationale n'aurait pas dû se prononcer sur cette question.

« Ça pourrait être très hasardeux, voire dangereux pour l'Assemblée nationale de poser un tel blâme. Quand la personne n'est pas un parlementaire, il

y a des tribunaux qui peuvent juger si les propos sont corrects ou non », a déclaré Gilles Duceppe.

Et la grogne est au moins aussi vive au sein même du PQ: les mines sombres des députés péquistes en disaient long, à la sortie d'un caucus consacré exclusivement à cette question, sur l'intensité des débats.

Voir BOUCHARD en A2

Le producteur de Caillou s'engage à rembourser 18 millions au fisc

CHARLES CÔTÉ

LA SOCIÉTÉ CINAR, qui produit les populaires émissions pour enfants Caillou et Arthur, s'engage à rembourser près de 18 millions de dollars au fisc, plus d'un an après que le scandale des prête-noms eut éclaté à la Chambre des communes.

Il s'agit du premier développement d'importance depuis plusieurs mois dans l'histoire de Cinar, mais c'est loin d'être le dernier acte d'un scandale boursier, fiscal et politique.

Dans un communiqué publié en fin de journée hier, Cinar dit être parvenu à des « accords » avec les autorités fiscales, mais précise que les montants peuvent être sujets à des « ajustements ».

En particulier, Cinar remboursera près de neuf millions à chacun des gouvernements. Ces sommes comprennent le remboursement de crédit d'impôt et aussi le paiement d'impôt impayé. En outre, Cinar renonce à près de 10 millions en crédits d'impôt demandés mais non encore obtenus, relatifs à des productions en cours.

Voir PRODUCTEUR en A2

Des taux inchangés

Confrontée au ralentissement de l'économie, la Réserve fédérale américaine a décidé hier de laisser ses taux d'intérêt inchangés, tout en se montrant prête à imposer des réductions s'il le fallait pour écarter la menace d'une récession. Pour la première fois depuis deux ans, la « Fed » a jugé que ce n'était plus l'inflation mais la faiblesse économique qui constituait la principale menace pour l'économie des États-Unis. Des baisses de taux pourraient intervenir lors de la prochaine réunion de la Réserve fin janvier. À Wall Street, cette annonce a été suivie d'une baisse des indices Dow Jones et Standard & Poors, et de Nasdaq.

Voir nos informations en D1

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	C1-C8	Loteries	A2, A4
- télévision	C2	Monde	A13-A15
Avis	C8	Mots croisés	E8, S10
Bandes dessinées	E8	Mot mystère	E8
Bridge	E7	Petites annonces	D15
Carrières	D6	- immobilier	D15, D16
Décès	E6	- marchandises	D16
Économie	D1-D14	- emplois	D16
Éditorial	A16	- automobile	D17
Êtes-vous observateur?	DS15	- affaires	D2
Feuilleton	E8	Politique	A9-A11
Forum	A17	Publicité-marketing	D14
Horoscope	E7	Vacances/voyage	E5

MÉTÉO

Faible neige
Maximum -10 > minimum -16



6 21924 98765 1

Réservez tôt sinon vous allez trouver ça haut • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES											
ROYAL Essayez la classe ROYAL Plus		Club Med Malaga 599 \$ Floride 299 \$ Guadeloupe 599 \$ Vancouver 439 \$ Los Angeles 499 \$ Haïti 439 \$		Forfait des fêtes tout inclus 1 semaine Puerto Vallarta 1 158 \$ Cancun 1 398 \$ Huatulco 1 298 \$ St-Martin 1 698 \$ Managua 1 328 \$		Las Vegas 4 nuits 549 \$ Puerto Plata 1 158 \$ Bayahibe 1 398 \$ Punta Cana 1 398 \$ Varadero 1 198 \$ Cayo Largo 1 298 \$		Destination vedette FORFAIT DE SKI 5 nuits incluant le transport aérien, l'hébergement, la voiture et le laissez-passer de remonte-pente. À partir de 1 199 \$		multi-voyages Tél.: (514) 858-0011-1-888 302-6221	

DEMAIN DANS LA PRESSE

Les canapés

Presque tous les pays ont leurs bouchées. Au Québec, on se voue à tous les saints à la fois, question d'augmenter les chances de plaisir. Le rouleau de printemps côtoie le ceviche sur cuillère et le maki sur feuille de bananier. L'exotisme a la cote et tout le monde rivalise d'ingéniosité. Ricardo Larrivée, notre chroniqueur gastronomique, nous propose quelques recettes pour nos parties des Fêtes. « Chez nous, dit-il, le coup d'envoi des parties était toujours le même: des chips, des « peanuts » et un p'tit verre de liqueur. Mais moi, c'est la suite qui me faisait saliver: les canapés. »

À lire demain dans le cahier ACTUEL.



LOTERIES | LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 4-1-9 > À quatre chiffres : 4-8-3-9

SUITES DE LA UNE

C'EST FAIT

Suite de la page A1

Elle préside depuis1997 le conseil d'administration de cette société de capital de risque qui encourage les entreprises misant sur l'innovation technologique.

« Je n'ai pris aucune décision », a insisté Mme Lefebvre hier, jointe par *La Presse*. La femme d'affaires n'a toutefois pas caché son intérêt pour l'avenir de Montréal. « J'aime Montréal et je suis allée chez Innovatech parce que j'étais bien déçue de voir comment était Montréal en 1992, a-t-elle expliqué. J'ai voulu donner un petit coup de main. »

Détentrice d'un doctorat en psychologie de l'Université de Montréal, Mme Lefebvre a une feuille de route bien garnie. Avant d'être vice-présidente Québec et Maritimes chez Communications Ericsson, poste qu'elle occupe depuis 1998, elle avait été présidente de Quebecor Multimédia, PDG du Centre de recherche informatique de Montréal et vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche à l'UQAM.

Le controversé projet de loi 170 imposant le regroupement d'une soixantaine de muni-

cipalités pour en créer cinq nouvelles à Montréal, sur la Rive-Sud de Montréal, dans l'Outaouais, et dans la région de Québec, faisait toujours l'objet de débats de procédures tôt ce matin, après que le gouvernement eut suspendu les règles de procédure et imposé le bâillon. Le rêve de Jean Drapeau et Pierre Bourque, d'« une île, une ville », devrait donc devenir réalité.

La ministre Harel en a profité hier pour introduire un nouvel amendement afin de rassurer les citoyens de la banlieue qui craignent une diminution des services lorsque leurs municipalités seront devenues des arrondissements des nouvelles villes.

Ainsi, en vertu de cet amendement, les comités de transition qui seront à l'oeuvre pendant l'année 2001 devront s'assurer que les niveaux de service actuels seront maintenus par les arrondissements et que les dotations — les budgets qui seront alloués par le conseil de la grande ville à chaque arrondissement — vont être suffisantes pour supporter ces services.

PORT

Suite de la page A1

Les autorités portuaires se réjouissent également du récent coup de pouce de Dame Nature et de la reprise des précipitations depuis quelques jours. Hier, le niveau d'eau au port était revenu à la normale, alors qu'il avait reculé sous la moyenne saisonnière en novembre durant la grève des camionneurs.

Cet arrêt de travail, soutient M. Taddeo, a fait perdre plus de 15 millions de dollars à l'industrie maritime montréalaise et quelque 700 000 \$ au port en raison du détournement de 7000 à 10 000 conteneurs vers d'autres ports. Le responsable a dû prendre son bâton de pèlerin le mois dernier et rendre visite aux principaux clients du port aux États-Unis, dont les géants Kodak et 3M, pour les rassurer.

« Les armateurs me confirment que ces expéditeurs utilisent à nouveau le port (...) mais le conflit de travail a terni notre image », déplore M. Taddeo.

Alors que les gouvernements et les syndicats cherchent toujours une solution à long terme aux problèmes des camionneurs, le port de Montréal tente de faire sa part, selon son président. Les systèmes informatiques aux terminaux portuaires ont été améliorés pour réduire le temps d'attente des camionneurs, une préoccupation de ces derniers.

En outre, des armateurs montréalais songent sérieusement à se doter de navires plus gros d'ici deux ans. Rassurés par des études de faisabilité, Canada Maritime et OOCL voudraient acheter des bateaux de 3200 à 3500 EVP (conteneurs équivalant à 20 pieds), affirme M. Taddeo, confiant que le secteur des conteneurs croîtra de 5 % par année d'ici 2005. Actuellement, les plus gros porte-conteneurs au port ont une capacité de 2800 EVP.

Pour les onze premiers mois de l'année, le trafic de marchandises

manutentionnées au port de Montréal totalise 19,1 millions de tonnes.

Hormis les conteneurs, le volume de marchandises diverses non conteneurisées, qui transitent en bonne partie par le quai Bickerdike, affiche une hausse sensible par rapport à l'an dernier, note M. Taddeo. Ce secteur a bondi de 33 % au premier semestre, une preuve que le port a grand besoin des installations un temps convoitées par les frères Reichmann pour le projet du Technodôme, de souligner les autorités portuaires.

En revanche, le secteur des produits pétroliers a diminué de 300 000 tonnes à 3,3 millions de tonnes en raison de la baisse de régime de la centrale thermique d'Hydro-Québec à Tracy.

Sur le plan financier, le port de Montréal se dirige vers un bénéfice de 7,6 millions comparativement à 8,4 millions l'an dernier.

BOUCHARD

Suite de la page A1

n'ait pas saisi l'occasion de s'expliquer. Mais la chance est encore là qu'on s'assoie ensemble », soulignait le député de Vachon, David Payne. « Il devrait retirer ses propos, tout simplement », ajoutait le ministre David Cliche, qui disait refléter l'opinion de la plupart des membres du caucus péquiste.

Mais, au cours de ce caucus, Lucien Bouchard a mis tout son poids dans la balance pour que le PQ ne recule pas. L'Assemblée nationale n'entendra pas Yves Michaud, mais si celui-ci devait rendre sa candidature officielle — ce qu'il n'a pas encore fait —, le conseil exécutif du PQ l'entendra. « Je souhaite ardemment que M. Michaud retire

POUR NOUS JOINDRE

La Presse	7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9 www.cyberpresse.ca	
RÉDACTION (514) 285-7070		
Nouvelles générales general@lapresse.ca Télécopieur: (514) 285-6808	Arts, Spectacles, Cinéma, Livres arts@lapresse.ca Télécopieur: (514) 285-4814	RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272 PROMOTION (514) 285-7100 COMPTABILITÉ (514) 285-6892 RECouvreMENT (514) 285-6900
Éditorial, Forum edito@lapresse.ca Télécopieur: (514) 285-4816	Économie econo@lapresse.ca Télécopieur: (514) 285-4809	PUBLICITÉ Les petites annonces : (514) 285-7111 Télécopieur : (514) 848-6287 Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30 Décès et remerciements : (514) 285-6816 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30 Détailants : (514) 285-6931 National et Télé-Plus : (514) 285-7306 Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320
Actuel actuel@lapresse.ca Télécopieur: (514) 285-6808	Sports sports@lapresse.ca Télécopieur: (514) 350-4854	ABONNEMENT (514) 285-6911 Par télécopieur : (514) 285-7039 Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30 Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h
Auto, Mon toit, Santé Voyages aso@lapresse.ca Télécopieur: (514) 285-4809	Têtes d'affiche denis.lavoie@lapresse.ca Télécopieur: (514) 285-6808	Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti. (USPS03692) Champlain N. Y. 12919-1518
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de <i>La Presse</i> et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à <i>La Presse</i> sont également réservés.		

session », a lancé le premier ministre Bouchard, avant de souligner que Robert Bournassa avait suspendu les règles pour faire adopter 28 lois en 1992.

Le chef libéral, Jean Charest, a de son côté affirmé que le bâillon allait empêcher une étude sérieuse du projet de loi 170 et de ses 1066 articles. « Le gouvernement, dans sa sagesse, donne à l'opposition officielle exactement 12 minutes pour s'exprimer sur la loi 170, a-t-il noté. C'est la quantité de démocratie que le gouvernement est prêt à allouer pour une pièce législative aussi dramatique. »

« Ça donne une idée de l'entêtement du gouvernement dans ce projet de loi, a ajouté M. Charest. Les arguments ne tiennent pas la route. Ils n'ont jamais évoqué l'urgence, les fusions forcées pendant la campagne électorale. Le projet de loi est plein de trous. Sur la question de l'équité salariale, c'est même certain maintenant que les femmes devront faire les frais des fusions forcées. Ça ressemble à toutes les autres réformes que le gouvernement aura imposées. »



PHOTO PC

Le premier ministre Lucien Bouchard, suivi de Marie Malavoy, vice-présidente du Parti québécois, sort de la réunion du caucus du PQ, hier à Québec. Les débats sur l'affaire Yves Michaud ont été assez houleux.

À la suite de la rencontre, le député de L'Assomption, Jean-Claude St-André, a d'ailleurs clairement déclaré qu'il regrettrait d'avoir condamné Yves Michaud. « Mon plus grand regret est de ne pas m'être opposé au dépôt de la motion portant sur l'affaire Michaud », a-t-il indiqué. Pour lui, le gouvernement doit marquer un « temps d'arrêt » pour réfléchir sur l'opportunité pour l'Assemblée nationale de se transformer en tribunal.

L'intervention du député St-André suit de près celle de sa collègue de Vanier, Diane Barbeau, membre du conseil exécutif du PQ, qui disait la semaine dernière être mal à l'aise avec son vote. Et selon M. St-

André, d'autres députés péquistes partagent ce point de vue. « Ça a bardé au caucus », lance l'un d'eux, qui refuse d'être identifié. Marie Malavoy, vice-présidente du PQ, admet pour sa part ouvertement que le parti est divisé sur l'affaire Michaud. Le conseil exécutif du comté de Mercier, de son côté, menace de faire appel aux tribunaux si M. Michaud ne peut pas se faire entendre devant l'Assemblée nationale.

En début de journée, certains députés avaient d'ailleurs tendu une branche d'olivier à Yves Michaud. S'il retirait ses propos, il pourrait rejoindre un candidat acceptable. « Je regrette que mon ami Michaud

PRODUCTEUR

Suite de la page A1

En dénonçant Cinar sous la protection de l'immunité parlementaire, le député Stéphane Bergeron a déclenché une série d'événements qui ont entraîné l'évaporation de centaines de millions de dollars en valeur boursière et ébranlé la confiance du public à l'égard des organismes subventionnaires comme Téléfilm Canada et la Sodec.

Cinar était la coqueluche de la finance canadienne, même si elle était aussi inscrite à la Bourse électronique Nasdaq et que la plupart de ses investisseurs externes étaient américains. Aujourd'hui, ces investisseurs poursuivent Cinar et ses dirigeants, en pen-

culier Micheline Charest et Ronald Weinberg. Le couple, puissant dans le monde de la production, s'est aussi distingué par ses prises de position vigoureuses en faveur du Parti libéral du Canada... et des politiques fiscales favorables aux productions culturelles canadiennes.

La chute a été brutale pour le couple de multimillionnaires. Tout de suite après les révélations d'octobre, l'action de Cinar s'est mise à dégringoler. La direction de Cinar a réussi à endiguer momentanément le mouvement en affirmant que les allégations n'auraient pas « un impact défavorable important

sur la situation financière ou les résultats financiers de la compagnie ».

Début mars, nouveau coup de théâtre: la société révèle qu'il manque 122 millions US dans ses comptes. On apprendra plus tard que cette somme avait trouvé le chemin des Bahamas, un paradis fiscal. Le couple Charest/Weinberg quitte la direction de la société, dont les actions sont suspendues en Bourse, tant au Canada qu'aux États-Unis. Le titre sera rayé définitivement du Nasdaq en août.

D'environ 600 millions US, la capitalisation boursière de la société a dégringolé à environ 120 millions US et repose essentiel-

lement sur la valeur de son vaste catalogue de séries de télévision pour enfants.

Depuis mars, une bonne partie de l'argent a été récupéré aux Bahamas, mais la société peine à retrouver sa crédibilité. M. Weinberg et Mme Charest sont toujours administrateurs de Cinar et détiennent toujours plus de 60 % des droits de vote. Les autres membres du conseil d'administration ont demandé leur démission au mois d'août, mais le couple a refusé.

Depuis le mois d'août, l'action de Cinar a refait surface sur un marché secondaire des États-Unis. Hier, elle s'échangeait autour de 3 \$ US. Elle a valu jusqu'à 42 \$ canadiens.

ACTUALITÉS



Le producteur Luc Mailloux (à gauche) a obtenu du ministre de l'Agriculture Rémy Trudel (à droite) que soit levée la saisie imposée par Québec de ses fromages au lait cru.

Photo PC ©

Fromages libérés

Le producteur Mailloux pourra vendre ses « lait cru »

MICHEL HÉBERT
Presse Canadienne

QUÉBEC — Les fromages au lait cru du producteur Luc Mailloux sont à nouveau en vente libre.

Confronté à un « drame national », le ministre de l'Agriculture, Rémy Trudel, a concédé la victoire aux hédonistes et levé la saisie des fromages au lait cru du producteur de Saint-Basile-de-Portneuf.

Soupçonnés d'être hors normes, plusieurs milliers d'unités de fromage avaient été placés sous scellés par les fonctionnaires québécois au début de novembre. Effrayé par la controverse, le ministère a levé l'ordre de saisie au lendemain de son écho dans les médias.

« Dans ces débats-là, ce n'est jamais l'inspecteur qui gagne, c'est bien clair, tout le monde est pour plaisir, le goût

et les saveurs, et c'est un excellent fromage, mais il y a, sur recommandation des médecins, une période de maturation de 60 jours qui est demandée mais cette norme est en voie de révision », a expliqué M. Trudel.

À quelques pas de lui, Luc Mailloux offrait ses produits aux députés péquistes et libéraux, à l'Assemblée nationale, hier. Les Lechevalier Mailloux, L'ange Cornu, le Saint-Basile et le Sarah Brisou ont ravi les palais, tant et si bien que Rémy Trudel s'en est aussi délecté, sous l'oeil sombre du fromager Mailloux.

Selon le ministre, Luc Mailloux n'est pas victime de harcèlement. Il reçoit en moyenne six visites par année, comme les autres producteurs. La controverse vient plutôt du chevauchement des normes. Il y a celles de l'agriculture, de Québec et d'Ottawa, et celles de la santé publique.

« On dirait que tout cela fait un drame national parce que, dans un coin, il y a les épicuriens puis, dans l'autre, les médecins, et qu'il faut respecter un certain nombre de normes », a raconté le ministre Trudel qui, dans le dossier Mailloux, s'est fié à la régie régionale de la santé de Québec.

Luc Mailloux est heureux de la tournure des événements mais il en a gros sur le coeur. Il exige que cesse la « désinformation » du ministère à son sujet. La seule façon de régler ce litige pour de bon, soutient-il, c'est de faire la révision des normes en collaboration avec les dix producteurs artisans de fromage au lait cru du Québec. Une démarche qu'appuient les libéraux qui, comme le député Pierre Paradis, souhaitent que « les producteurs du terroir soient traités correctement par le ministère ».

Les corps de police appelés à fusionner

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, proposera aujourd'hui une nouvelle carte policière qui pourrait ramener de 125 à une trentaine seulement le nombre de services de police au Québec.

Cette refonte ne contiendra pas d'objectifs chiffrés de regroupements, mais imposera de nouveaux services de base en fonction de la population des agglomérations, ce qui forcera plusieurs municipalités à fusionner leurs corps de police ou à recourir à la Sûreté du Québec.

La proposition fera l'objet d'une consultation en commission parlementaire en février prochain. Un projet de loi devrait suivre en mars. Le Service de police de la CUM ne sera toutefois pas touché par cette réforme.

Le ministre a tenté au cours des dernières semaines d'obtenir du Conseil des ministres le feu vert pour le dépôt d'un avant-projet de loi avant la levée de la présente session parlementaire. C'est finalement un document de consultation ministérielle sur l'organisation policière avec sa proposition de carte policière qu'il présentera aujourd'hui en conférence de presse.

M. Ménard a fait siens depuis plusieurs mois les arguments de l'Association des directeurs de police selon lesquels les regroupements permettront une amélioration des services et une lutte plus efficace contre le crime organisé. L'ADPQ a proposé en

septembre une refonte de la carte policière qui n'aurait laissé que 25 services, y compris une seule régie de 650 policiers à Laval et dans la couronne nord et une autre de 760 agents sur la Rive-Sud. La proposition des chefs s'appuyait sur une redéfinition des services de base exigés par l'État, de façon à ce que les municipalités n'aient pas le choix de se regrouper pour les offrir.

Le ministère de la Sécurité publique a pour sa part soumis au cours des dernières semaines une hypothèse selon laquelle les agglomérations urbaines de moins de 30 000 habitants seraient « réservées » à la Sûreté du Québec et celles de plus de 50 000 habitants aux policiers municipaux.

De 30 000 à 50 000 habitants, le choix était laissé aux municipalités de recourir à la SQ ou de créer leur corps de police unifié. À Rouyn-Noranda, il y a quelques jours, M. Ménard a d'ailleurs offert à cette agglomération de la catégorie médiane les services de la SQ, en faisant miroiter aux élus une économie annuelle d'un million.

L'hypothèse du MSP — dont on saura aujourd'hui si elle a été retenue par le ministre — ne sourit cependant guère au critique libéral en matière de sécurité publique, Jacques Dupuis. « En laissant le choix dans les agglomérations de 30 000 à 50 000 habitants, il va continuer à y avoir des tensions entre la SQ et les policiers municipaux », dit-il.

Mafiaboy devient « busboy »

La Cour supérieure le relâche

CHRISTIANE DESJARDINS

MAFIABOY POURRA porter sa chemise hors de ses pantalons... quand il ne sera pas au boulot. En fait, si le jeune présumé pirate informatique n'a plus à se soucier des règlements « irritants » de son école, puisqu'il l'abandonne, il devra se plier à ceux du restaurant où il s'en va travailler à plein temps comme aide-serviteur (*busboy* en anglais).

La Cour supérieure a accepté hier d'accorder la liberté provisoire à l'adolescent de 16 ans, à condition que celui-ci occupe un emploi à temps plein dans un restaurant où il a déjà travaillé à temps partiel avant sa mise en accusation. Son employeur était très satisfait de lui, paraît-il. Rappelons que le garçon est accusé d'avoir paralysé plusieurs grands sites Internet tels que CNN et Yahoo !, il y a près d'un an. Toujours en attente de son procès, il est détenu depuis le 1^{er} décembre parce qu'il a brisé ses conditions de remise en liberté.

Ces bris de condition, a fait valoir hier son avocat, M^e Ian Romanowski, avaient tous trait au comportement du jeune homme à l'école. En fait, il aurait séché des cours et défié des règlements, comme porter sa chemise hors de ses pantalons et utiliser un téléphone cellulaire. Par ailleurs, les

résultats scolaires du jeune homme sont loin d'être brillants, et M^e Romanowski a indiqué que le garçon allait de toute façon rater son année. Tout cela serait dû, selon lui, à la « pression » que son client doit endurer depuis sa mise en accusation dans cette retentissante affaire.

Le procureur de la Couronne, M^e Louis-Miville Deschênes, était d'accord avec cette proposition. Il a d'ailleurs fait valoir au juge que la peine qui pend au bout du nez du garçon, s'il est reconnu coupable de piratage informatique, sera certainement de moins de deux ans. La peine maximale de trois ans, prévue à la Loi des jeunes contrevenants, doit être imposée aux pires criminels, qui ont commis les pires des crimes, a-t-il rappelé. Les facéties internautes de Mafiaboy ont certes causé des soucis et des pertes pécuniaires, mais, dans l'échelle de gravité des crimes, on a vu pire. Il serait donc inapproprié de le garder sous les verrous jusqu'à son procès qui doit avoir lieu en mars.

Le juge Pierre Béliveau a entériné la suggestion commune, mais a réduit l'heure du couvre-feu à 21 heures (au lieu de 22 heures), sauf quand Mafiaboy est en présence de ses parents, ou pour fins de travail ou d'études. Son avocat a en effet fait valoir que le garçon pourrait peut-être retourner aux études, le soir, en janvier.

EN BREF

Les chauffeurs de taxi en grève

LES CHAUFFEURS-PROPRIÉTAIRES de taxi déclencheront une grève de quelques heures aujourd'hui. Le Regroupement québécois du taxi, qui représente environ 5500 chauffeurs-proprétaires, devait tenir cette grève la semaine dernière, mais l'avait reportée en raison du mauvais temps. L'organisme appelle tous les chauffeurs de taxi du Québec à débrayer, tout en promettant de maintenir les services essentiels pour les urgences et le transport adapté. On s'attend à ce que le mouvement soit surtout suivi dans la grande région de Montréal, mais des ralentissements sont prévus ailleurs en province.

Un patient meurt de ses brûlures

MARCIEN PAULIN, un patient de l'hôpital psychiatrique Saint-Julien de Bernierville, dans les Bois-Francs, qui avait été brûlé au second degré dans son bain, est mort au Centre hospitalier de la région de L'Amiante (CHRA) dans la nuit d'hier. L'homme de 43 ans avait été transféré aux soins intensifs depuis quelques jours. Le 9 décembre, il avait été brûlé au second degré sur 40 % de son corps après qu'un préposé l'ait déposé dans son bain. Comme il était sourd, muet et atteint de graves problèmes de mobilité, il n'avait pu manifester sa douleur d'aucune façon.

d'après PC

Trio griffé Hugo Boss : boxer imprimé ou t-shirt en pur coton, 28 \$ chacun; peignoir en velours-éponge, 195 \$.

RELAX

CLASSIQUE

50\$

Portefeuille griffé Kenneth Cole, en cuir fin, dans une boîte-cadeau.

Noël selon Les Ailes

Cette année, Les Ailes de la Mode vous offre un Noël plus que joyeux. Des idées-cadeaux inspirantes, dans une ambiance vraiment chaleureuse.

HOMME
mode et accessoires



LA CARTE LES AILES
MASTERCARD

AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi 9 h 30 à 21 h, samedi 9 h à 17 h et dimanche 9 h à 17 h



POUR COMBLER VOS PROCHES
AUX FÊTES, OFFREZ-LEUR
UNE CARTE AUX MILLE ET UNE
POSSIBILITÉS.

La carte-cadeau électronique est offerte en valeurs de 10 \$ à 500 \$ et est échangeable dans tous les magasins Les Ailes de la Mode.



Traitement
Biotherm
pour homme :
ACTIF
HYDRATANT,
50 ml, 27 \$,
NETTOYANT
DÉTOXIFIANT,
150 ml, 22 \$,
RASAGE
PRÉCIS,
150 ml, 15 \$.

ÉPATANT

À Walkerton, la falsification des rapports se pratiquait depuis plus de 20 ans

Presse Canadienne

WALKERTON, Ont. — La falsification d'échantillons d'eau et de données sur le niveau de chlore était une pratique consacrée par l'usage, qui remontait à une vingtaine d'années, a révélé Stan Koebel à la commission d'enquête sur la tragédie de Walkerton, hier.

Cette habitude, amorcée par le responsable de la commission des services publics en 1979, a été reprise par son successeur, M. Koebel, l'homme qui avait la responsabilité du système d'approvisionnement en eau au moment de la contamination à la bactérie E. coli, en mai dernier.

M. Koebel n'a en rien expliqué ce qui pourrait avoir motivé cette tromperie.

Au cours du deuxième jour de son témoignage, M. Koebel a également révélé le stress qu'il devait affronter en tant que gestionnaire d'un service public qui se voyait démanteler par la déréglementation du marché de l'électricité décrétée par le gouvernement ontarien. Il connaissait aussi des problèmes chroniques avec ses employés.

Deux d'entre eux ont été condamnés pour conduite en état d'ébriété, l'un a subi un accident vasculaire cérébral, deux ont dû prendre congé à la suite d'accidents de travail et son frère, contremaître, était un alcoolique qui a subi une crise cardiaque et a dû suivre un traitement de réadaptation — tout cela en deux ans, a dit M. Koebel.

Alors que le procureur de la commission d'enquête examinait en détail les rapports de traitement au chlore, M. Koebel a admis avoir modifié des chiffres, peu de temps avant une inspection prévue du système hydraulique de la ville, parce que cela paraîtrait mieux.

Mais des représentants ministériels n'ont jamais relevé les contradictions entre ces données, qui lais-



L'ex-directeur général de la commission des services publics de Walkerton, Stan Koebel, a admis, hier, avoir modifié des chiffres, peu de temps avant une inspection prévue du système hydraulique de la ville, parce que cela paraîtrait mieux.

saient croire à la parfaite conformité de la ville aux normes provinciales, et les leurs, a dit M. Koebel.

Le premier ministre ontarien, Mike Harris, a convenu hier que ces révélations, y compris l'aveu de falsification et d'incompétence parmi les employés municipaux, sont troublantes. «Nous avons institué cette commission d'enquête pour tenter de connaître les faits — ce que nous pouvons faire pour nous assurer, de notre côté, que ce genre de tragédie ne se répète jamais. »

Le ministre de l'Environnement, Dan Newman, a également fait savoir que la province obligera désormais les personnes travaillant aux stations de traitement de l'eau à suivre 36 heures de formation au cours d'une période de trois ans, en plus de la formation standard de 40 heures par an.

La veille, M. Koebel avait admis qu'il n'avait aucune formation et n'était pas qualifié pour son poste, et que la formation des autres travailleurs était aussi pratiquement inexistante.

Il a également révélé à l'enquête,

hier, qu'il avait omis de modifier sa manière de faire même si des inspecteurs du ministère avaient, à plusieurs reprises, observé des manquements aux procédures visant à évaluer la qualité de l'eau, et lui avaient souligné l'importance de désinfecter correctement l'eau potable.

Sept personnes sont mortes et plus de 2000 sont tombées malades dans cette municipalité rurale, après avoir bu de l'eau contaminée par une souche mortelle de la bactérie E. coli.

La tendance au réchauffement se confirme en l'an 2000

Agence France-Presse

GENEVE — La tendance au réchauffement du climat s'est confirmée en 2000, comme en 1999, a annoncé hier à Genève l'Organisation météorologique mondiale (OMM) dans un rapport préliminaire faisant une évaluation d'une année marquée par de nombreuses inondations et sécheresses.

La température moyenne à la surface du globe a été supérieure en 2000 de 0,32 degré à la moyenne de la période 1961-1990, soit une valeur analogue à celle enregistrée en 1999.

À l'aube du XXI^e siècle, la température moyenne de la planète est supérieure de 0,6 degré à ce qu'elle était au début du XX^e siècle, selon les calculs de l'OMM.

Ce document est publié trois semaines après l'échec retentissant de la conférence de La Haye sur le

changement climatique. Les parties cherchent les moyens de relancer les discussions sur l'application du protocole de Kyoto qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, cause majeure du changement climatique.

Dans une conférence de presse, le secrétaire général de l'OMM, Godwin Obasi, a relevé qu'«au cours de l'année, une série d'événements climatiques très inhabituels se sont produits ».

Par exemple, selon le rapport, en juin, la ville de Barrow, en Alaska, a connu le premier orage de son histoire, alors que ce phénomène est associé aux climats chauds et tempérés.

L'Angleterre et le pays de Galles ont connu leur automne le plus pluvieux depuis le début des relevés, il y a 235 ans.

LALIQUE

Boutique Lalique chez OGILVY (514) 843-3000

One Step

- Flash automatique
- Mise au point de 1,2 mm à l'infini

49⁹⁵\$

One Step auto focus

- Objectif à mise au point automatique à 3 zones
- Mise au point de 0,6 % à l'infini
- Flash automatique

84⁹⁵\$

Spectra 1200 SI

- Possibilité d'annulation des commandes automatiques
- Retardateur
- Système de mise au point automatique "Sonar"
- Images de haute qualité

159⁹⁵\$

Incluant 1 film

Grand stationnement. Ouvert tout les jours de 9 h à 21 h, samedi 9 h à 17 h, dimanche 1 h à 17 h. Section d'articles usagés

photo A. Laplante INC.
foto source™

350 BOUL. DES LAURENTIDES, PONT-VIAU, LAVAL (QUÉBEC) H7G 2T8
TÉL.: (450) 669-0595 • TÉL.: (450) 669-1631 • FAX: (450) 669-6285

Extrêmement Christofle

Christofle

PAVILLON CHRISTOFLE CHEZ OGILVY, 1307 STE-CATHERINE O., MONTRÉAL (514) 987-1242
NEW YORK • BEVERLY HILLS • SAN FRANCISCO • CHICAGO • BAL HARBOUR SHOPS
THE MALL AT SHORT HILLS • AMERICANA MANHASSET • SOUTH COAST PLAZA
HOUSTON GALLERIA • PHOENIX • (BIENTÔT: PALM BEACH • NAPLES)
TORONTO • MEXICO CITY
www.christofle.com

Les pannes d'électricité se résorbent

PASCALE BRETON

C'ÉTAIT le calme après la tempête hier un peu partout au Québec. Tandis que les riverains de la Saint-François, dans le Centre-du-Québec, regardaient avec soulagement la rivière qui semblait apaisée malgré l'embâcle persistant, Hydro-Québec a pu rétablir le courant chez des milliers de ses clients.

Dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, où la tempête et les vents ont causé le plus de ravage, environ 1000 clients ont cependant dû passer une seconde nuit sans électricité. À 16h30 hier, 3463 foyers étaient encore sans courant alors que lundi, ils étaient plus de 45 000.

« Nous avons rétabli l'électricité du côté des services publics et des hôpitaux, puis nous avons tenté de rétablir le courant pour le plus grand nombre de personnes affectées. Il reste maintenant des cas plus difficiles, où les dommages sont importants et c'est la raison pour laquelle tout ne sera pas rétabli à minuit », a indiqué Ravenald Guy, porte-parole d'Hydro-Québec à Chicoutimi. Une cinquantaine d'équipes de la société d'État, dont une vingtaine en provenance de l'extérieur de la région, étaient affairés dans ce secteur hier.

Dans la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, les derniers foyers devaient avoir retrouvé l'électricité en fin de soirée hier. Au plus fort de la tempête, 14 500 clients n'avaient plus de courant lundi. La situation était sensiblement la même dans la région de Québec où la plupart des 55 000 abonnés touchés par la panne avaient de nouveau l'électricité hier soir.

Du côté de Montréal et de la Montérégie, les vents étaient tombés depuis lundi après-midi et la journée d'hier a été plus calme. Avec quelques pancartes arrachées par les bourrasques, les dégâts ont été beaucoup moins importants qu'au Lac-Saint-Jean où des poteaux d'électricité ont été cassés et des fils brisés par les arbres.

Dans les prochains jours, le vent ne soufflera plus aussi fort que lundi, mais le mercure ne grimpera guère plus qu'hier. On prévoit un ciel nuageux avec des averses de neige aujourd'hui. Le thermomètre devrait indiquer moins huit degrés Celsius et le vent soufflera du Nord à 20 km/h. La région de Montréal pourrait connaître des accumulations de neige de cinq à dix centimètres tandis qu'une perturbation en provenance de la côte des États-Unis pourrait amener de 15 à 25 centimètres dans la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Demain, le soleil devrait pointer ses rayons, avec un ciel variable et des températures encore froides variant entre moins sept et moins 16 degrés Celsius.

L'Ontario dépose un projet de loi contre la prostitution juvénile

Presse Canadienne

TORONTO — Le gouvernement ontarien a déposé hier le plus récent d'une série de projets de loi en faveur des droits des victimes. Celui-ci accorde plus de pouvoirs à la police dans ses efforts pour rescaper et protéger les victimes de la prostitution juvénile.

Si elle est adoptée, la législation autorisera la police à retirer les enfants de moins de 18 ans des maisons closes, motels, salons de massage, établissements pour adultes et sites Internet où ils sont exploités sexuellement, a fait savoir le procureur général de la province, Jim Flaherty.

« Dans de petites comme de grandes villes en Ontario, des jeunes de 13 à 18 ans sont obligés de se prostituer », a déploré M. Flaherty à l'Assemblée législative, au moment du dépôt du projet de loi.

La police et des travailleurs sociaux pourraient recourir à un mandat pour retirer un enfant d'un motel ou d'un bordel, a dit M. Flaherty. Il ne serait pas nécessaire d'obtenir un mandat si la vie de l'enfant était considérée comme menacée, a-t-il ajouté.

Les enfants seraient alors placés dans un lieu sûr pendant cinq jours, ou jusqu'à 30 jours avec l'autorisation d'un juge.

loto-québec		résultats	
			
Tirage du 2000-12-19		Tirage du 2000-12-19	
05 17 19 25 26		3 4	
27 29 34 40 45		419 4839	
49 52 53 54 56			
59 62 64 66 70		Tirage du 2000-12-19	
		NUMERO: 934856	
Le jeu doit rester un jeu			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			
T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC			

Loto-Québec doit jouer franc jeu

Le coroner Ferland recommande à la société d'État de prévenir ses clients des dangers potentiels du jeu

ANDRÉ NOËL

LOTO-QUÉBEC devrait prévenir ses clients que le jeu peut créer une dépendance et mener au suicide, plutôt que de se contenter de répéter que « le jeu est un jeu », recommande le coroner Michel Ferland, qui vient d'analyser l'histoire de deux joueurs compulsifs qui ont mis fin à leurs jours.

« Le gouvernement oblige bien les fabricants de tabac à apposer des avertissements du genre *La cigarette tue*, constate le coroner. Le jeu n'est plus un jeu, mais une activité à risque lorsqu'il est responsable de décès. »

Le 30 juin, le fils d'Yvon Rainville découvrait son père, inconscient à l'intérieur de son automobile en marche dans le garage de la maison familiale, à Laval. M. Rainville était marié à Pierrette Grenier depuis 19 ans. Quelques jours plus tôt, Mme Grenier avait annoncé à son mari qu'elle le quittait à cause de ses problèmes de jeu.

Selon elle, cela faisait de trois à quatre ans que M. Rainville jouait au casino. Il perdait beaucoup d'argent. M. Rainville tente de convaincre sa femme de ne pas le laisser, mais en vain. Il mentionne ensuite à son fils qu'il a des idées noires et quitte le domicile.

Avant de se suicider, il écrit des lettres où « il exprime sa douleur intérieure et son mal de vivre », relate le coroner. « Sa conjointe et

son fils ont déclaré aux policiers qu'il avait un problème de jeu important. Son frère a déclaré au soussigné que le défunt fréquentait le Casino de Montréal. Il a même ajouté qu'il avait demandé d'être interdit au Casino de Montréal et qu'il allait à celui de Hull. »

Dans une note, M. Rainville écrit : « Si je pose un geste aussi grave ou peut-être par lâcheté ? c'est que j'ai mes raisons, mais je sais que je serai libéré de cette anxiété qui me démange et qui me gruge les tripes depuis des années. J'ai fait souffrir trop de personnes chères autour de moi depuis les deux dernières années. »

Le coroner conclut : « Si les difficultés matrimoniales ont été l'élément déclencheur, elles tirent leurs origines dans le jeu. Tous ses proches le confirment. L'anxiété développée par le jeu et les pertes d'argent ont engendré d'autres difficultés, lesquelles se sont reflétées sur sa vie matrimoniale. Ceci l'a amené à se suicider.

« Depuis quelque temps, le bureau du coroner enregistre une hausse des décès reliée au jeu, principalement des suicides », ajoute le coroner, qui a aussi analysé les circonstances entourant le suicide de Paul Leduc, dont le corps a été découvert dans sa résidence de Boisbriand, le 26 mars.

« M. Leduc avait démissionné de son travail en novembre 1999. Depuis son départ, sa situation s'était détériorée. Il buvait régulièrement



Photo DENIS COURVILLE, La Presse ©

La campagne publicitaire « Le jeu est un jeu » de Loto-Québec est jugée trop timide par le coroner Michel Ferland, qui émet des recommandations après avoir analysé l'histoire de deux joueurs compulsifs qui ont mis fin à leurs jours.

de l'alcool. (Avant son suicide), il était débordé par des problèmes d'argent et de dettes au fisc... L'enquête policière a mis en évidence que depuis un certain temps, (il) semblait déprimé. Dans les semaines précédant l'événement, il avait exprimé des idées suicidaires. »

Au début de l'hiver, il avait joué pour plus de 50 00 \$ au casino. Il avait encaissé pour 70 000 \$ de REER, il avait des paiements en retard pour sa voiture et sa police

d'assurance automobile. Le coroner trouve très triste « que des personnes utilisent les économies de leur retraite et les perdent au jeu ».

Me Ferland recommande à Loto-Québec « qu'elle installe à l'intérieur de tous les casinos, à la vue du public, des affiches ayant des messages sur les méfaits des jeux de hasard et ses dangers inhérents et sur lesquelles sera inscrit le numéro de téléphone de la ligne d'écoute et de référence ».

Un rôle élargi pour les infirmières en salle d'opération

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

LES CHIRURGIENS n'auront plus le monopole de la salle d'opération : le gouvernement québécois vient en effet de légaliser la fonction d'infirmière première assistante en chirurgie, une première au pays.

Le règlement autorisant la pratique de ces infirmières spécialisées entrera en vigueur le 28 décembre, malgré les objections des médecins résidents, qui souhaiteraient qu'elles ne puissent pratiquer dans les hôpitaux où l'on forme des chirurgiens.

« La présence de professionnels de la santé supplémentaires dans les milieux de formation risque de diminuer l'exposition clinique des résidents juniors et d'aller à l'encontre des objectifs de formation d'un bon chirurgien », fait valoir le Dr Jean-François Cailhier, président de la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ), qui représente les médecins en formation dans les hôpitaux.

Dit plus crûment, les résidents ont peur que les infirmières leur « volent leur job ». Mais leurs craintes ne sont pas fondées, selon le Dr Michel White, chef du département de chirurgie de l'Institut de cardiologie de Montréal, premier hôpital québécois à avoir employé des infirmières premières assistantes, dans le cadre d'un projet pilote, en 1995.

« S'il y a un danger pour la formation, il vient bien plus du fait que dans certaines spécialités chirurgicales, les nouvelles technologies jouent un tel rôle qu'il devient difficile d'entraîner les résidents », dit-il.

Les infirmières premières assistantes seront autorisées à faire des actes faisant partie du champ d'exercice de la médecine, sous la surveillance immédiate du chirurgien. Elles pourront ainsi faire des sutures, ligaturer des vaisseaux, placer et tenir des écarteurs, refermer des plaies, etc.

Jusqu'ici, seuls les résidents et les médecins pouvaient jouer ce rôle. « Mais c'est de plus en plus difficile de trouver des assistants », souligne le Dr Michel Chagnon, président de l'Association des chirurgiens généraux du Québec. Selon lui, il n'est de toute manière « pas très logique » de mobiliser un médecin pour tenir des écarteurs en salle d'opération, alors qu'il serait beaucoup plus utile auprès de ses patients.

De fait, « l'avantage de ce nouveau rôle, c'est que ça apporte une stabilité qui n'existe souvent pas présentement au sein de l'équipe chirurgicale, les chirurgiens devant toujours courir pour se trouver un assistant », note Monique Perazzelli, présidente sortante de la Corporation des infirmières de salle d'opération du Québec. La fonction d'infirmière première assistante est reconnue par l'Association of Operating Room Nurses américaine depuis 1984, mais le Québec est la première province canadienne à légaliser ce statut.

Les auxiliaires à domicile font des gains

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

APRÈS PLUSIEURS années de lutte, les auxiliaires à domicile employés par les personnes handicapées verront finalement leurs conditions de travail s'améliorer en janvier, mais le ministère de la Santé refuse toujours d'accéder à leurs demandes salariales.

C'est ce qu'ont indiqué hier les représentants de l'organisme de défense des droits Ex Aequo, au lendemain d'une rencontre avec la ministre, Pauline Marois.

À compter du 1^{er} janvier, Québec paiera les cotisations à la Commission de la santé et de la sécurité du travail des auxiliaires qui, dans le cadre du programme d'allocation directe, assurent le maintien à domicile des personnes handicapées.

Cette ouverture, qui coûtera 2,4 millions au gouvernement, est accueillie très favorablement par les personnes handicapées et leurs auxiliaires. Ces derniers étaient jusqu'ici sans recours en cas d'accident du travail.

Les porte-parole d'Ex Aequo se réjouissent également que la ministre ait accepté de se pencher, de concert avec la Commission des normes du travail, sur le statut des

auxiliaires, présentement considérés comme des « aides domestiques », ce qui les prive notamment du droit aux congés fériés et aux congés de maladie.

« C'est un autre pas vers la reconnaissance de ce genre de boulot, qui ne doit pas être dénigré », a commenté Richard Tardif, conjoint d'une personne handicapée qui bénéficie de l'allocation directe. (L'allocation directe permet aux personnes handicapées qui veulent exercer pleinement leur autonomie d'embaucher elles-mêmes les employés qui les aident dans leurs activités quotidiennes, plutôt que de recevoir les services de leur CLSC ou d'une agence privée.)

En revanche, les revendications salariales des auxiliaires, qui souhaitent que le taux horaire passe de 10,25 \$ à 12,67 \$, ne semblent aller nulle part. Selon Pierre-Yves Lévesque, directeur général d'Ex Aequo, Mme Marois a indiqué qu'elle n'avait pas de « mandat formel » de la part du gouvernement pour intervenir dans ce dossier.

« Si on veut réussir l'intégration des personnes handicapées dans la société, ça prend une volonté politique, a dit M. Lévesque. Mme Marois est bien fine, mais quand elle

dit qu'elle n'a pas de mandat, on se pose des questions, parce que ça fait longtemps qu'on parle au ministère du salaire des auxiliaires. »

Dans la région de Montréal, l'allocation n'a été augmentée qu'une fois depuis 1993. C'était en avril 2000, une augmentation de 0,41 \$. « Ce ne serait pas excessif d'augmenter le taux à 12,67 \$, quand on sait que le même service coûte 14 \$ s'il est donné par une agence et 20 \$ s'il est donné par un auxiliaire du CLSC », explique M. Tardif.

L'augmentation coûterait 740 000 \$ par année à Montréal, où 289 personnes handicapées profitent du programme, et jusqu'à 10 millions pour l'ensemble de la province. Selon Ex Aequo, un meilleur salaire permettrait de recruter des employés plus qualifiés et réduirait le roulement de personnel.

« Ce que Mme Marois a dit, c'est que si on a des ressources additionnelles, on va commencer par régler l'iniquité entre les régions », a déclaré l'attachée de presse de la ministre, Nicole Bastien. Le montant de l'allocation directe varie en effet grandement d'une région à l'autre, Montréal et Laval étant les deux régions qui versent les sommes les plus élevées.



Photothèque La Presse ©

À compter du 1^{er} janvier, Québec paiera les cotisations à la Commission de la santé et de la sécurité du travail des auxiliaires qui, dans le cadre du programme d'allocation directe, assurent le maintien à domicile des personnes handicapées. La ministre Pauline Marois refuse toutefois toujours de hausser leurs salaires.

CONTEMPORAINE®

39.95
REG. 55.00*

LE PULL PELUCHE LOSTRÉE

Une idée pure mode dans la boîte-cadeau Simons.
Un pull col roulé en peluche long poil à offrir en noir ou blanc. P.m.g.

GRATUITE !
La boîte-cadeau Simons vous est offerte avec tous vos achats de Noël

PRÊT-À-FÊTER

LE CERTIFICAT-CADEAU SIMONS

Le prêt-à-offrir ! D'une valeur de votre choix, c'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. Disponible à toutes nos caisses.

49.95
REG. 65.00*

LA BLOUSE PIED-DE-POULE GRAPHIQUE

Une exclusivité Contemporaine. Un cadeau pure mode, en avance sur les tendances printemps 2001 avec le col cravate et le motif noir et blanc. Crêpe georgette souple. P.m.g.tg.

NOËL 2000

59.95
REG. 75.00*

LA TUNIQUE JERSEY MAT

Lignes pures, minimalistes d'une tunique coupée à la taille, ceinturée par un fin lacet façon cuir, manches trois-quarts. Portée sur son pantalon large et fluide 69.95. Noir ou rouge profond. P.m.g.tg.

la maison

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

HEURES D'AFFAIRES : • PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE LUNDI AU VENDREDI 9H30 À 21H00, SAMEDI 23 DÉC. 9H30 À 17H00, DIMANCHE 24 DÉC. 10H00 À 17H00 • SHERBROOKE LUNDI AU VENDREDI 9H30 À 21H00, SAMEDI 23 DÉC. 9H00 À 17H00, DIMANCHE 24 DÉC. 10H00 À 17H00 • MONTRÉAL LUNDI AU VENDREDI 10H00 À 21H00, SAMEDI 23 DÉC. 9H30 À 17H00, DIMANCHE 24 DÉC. 10H00 À 17H00, LUNDI 25 FERMÉ



Le Parlement britannique approuve le clonage thérapeutique

Agence France-Presse

LONDRES — Le Parlement britannique a approuvé, hier, par 366 voix contre 174 la proposition du gouvernement de Tony Blair d'autoriser le clonage d'embryons humains à des fins thérapeutiques, un secteur de recherches très controversé mais plein de promesses pour des milliers de malades.

« Le clonage reproductif est illégal et il le restera dans le cadre de cette loi », a déclaré la sous-secrétaire d'État à la Santé, Yvette Cooper, en ouvrant le débat.

« Le but de ce texte est de promouvoir la recherche en thérapie cellulaire, qui offre un potentiel énorme pour soulager les souffrances de centaines de milliers de personnes dans ce pays ».

Le gouvernement travailliste avait créé la surprise en août dernier en annonçant vouloir autoriser les scientifiques à tenter de cloner des embryons humains afin d'utiliser leurs cellules comme « pièces de rechange » pour traiter des maladies incurables (Alzheimer, Parkinson, Huntington...).

Un nouveau vote du Parlement, intervenu hier vers 19H15 (locales et GMT), était toutefois nécessaire.

En pointe sur le sujet, la loi britannique permet déjà depuis 1990 la création d'embryons pour la recherche, dans la limite d'une utilisation sous quatorze jours, et uniquement pour lutter contre les problèmes de stérilité.

Les parlementaires ont décidé d'étendre cette loi — baptisée Human Fertilisation and Embryology Act — afin d'autoriser les recherches dans un cadre plus large.

Mais ce nouveau texte a rencontré une vive opposition de la part des associations opposées à l'avortement, pour qui l'embryon est déjà une personne et ne peut être traité comme « une usine à médicaments ». Le pape Jean-Paul II a jugé une telle mesure « moralement inacceptable ».

De simples citoyens ont aussi exprimé leur inquiétude face aux dérives possibles des techniques de thérapie cellulaire vers le clonage reproductif. Techniquement, peu de choses séparent le clonage à visée thérapeutique — destiné à soigner des maladies incurables — du clonage reproductif, qui permettrait de fabriquer la copie conforme d'un être humain.

Le député conservateur Edward Leigh a choqué le Parlement, vendredi dernier, en comparant l'utilisation d'embryons à des « meurtres d'innocents » et en déclarant que seuls « les nazis considéraient certains humains comme des sous-humains ».

Conscient du caractère très personnel et intime du débat, le gouvernement avait prévu un vote libre des députés, qui ont ainsi pu approuver ou rejeter son texte quelle que soit leur appartenance politique.

Ses défenseurs ont souligné les « énormes possibilités de guérison » que ce secteur de recherches recelait pour les personnes atteintes de maladies comme le diabète ou la maladie de Parkinson.

Les retombées économiques de cette nouvelle loi sont potentiellement considérables.

Les Américains veulent améliorer l'information sur les médicaments aux femmes enceintes

La Food and Drug Administration édicte de nouvelles règles qui engagent la responsabilité des industriels

Associated Press

WASHINGTON — Une femme qui allaitait s'est jetée sous un train avec son bébé, à la suite de l'arrêt prématuré d'un traitements antidépresseurs dont on avait prétendu, à tort, qu'il était dangereux pour le nourrisson. Une histoire dramatique parmi d'autres qui ont fini par alerter les autorités.

La très puissante Food and Drug Administration (FDA, haute autorité sanitaire américaine) vient ainsi d'édicter de nouvelles règles qui engagent la responsabilité des industriels. Ces derniers seront dorénavant invités à faire une mise à jour annuelle des médicaments, notamment en indiquant les nouvelles données de recherche sur la femme enceinte disponibles partout dans le monde. La plupart des laboratoires pharmaceutiques se contentent des essais menés sur les animaux.

Pour beaucoup, ces résolutions ne résolvent pas le problème de fond : « Il y a un manque d'études

concernant les médicaments, la grossesse et l'allaitement », déplore le Dr Sandra Kweber de la FDA, qui vient de lancer un appel aux spécialistes pour tenter d'améliorer les choses. « Si les femmes enceintes savaient à quel point ces informations manquent, elles seraient vraiment surprises », dit-elle.

Tous les jours, des femmes enceintes ou allaitantes s'interrogent sur la compatibilité entre leur grossesse et les traitements médicamenteux qui leurs sont prescrits. À l'heure actuelle, seuls quelques-uns des médicaments disponibles ont fait l'objet de tests rigoureux.

Plus inquiétant : même lorsque les médicaments sont considérés comme inoffensifs, les médecins tout comme les parturientes ne le savent pas et renoncent sans fondement à leur traitement, quelquefois avec des conséquences dramatiques comme lors du suicide de Toronto.

À l'heure actuelle, aux États-Unis, bien que personne ne leur donne la moindre explication, les femmes enceintes utilisent un nombre impressionnant de médicaments. « Ce qui me trouble le plus, c'est que, faute de données, je ne peux pas les informer », constate Tim Tracy, un pharmacologue cli-

nique à l'Université de Virginie occidentale qui conduit une des rares études concernant les effets des médicaments chez la femme enceinte.

Cette étude souligne notamment que 60 % des femmes utilisent au moins un médicament, sans compter les vitamines et le fer, au cours de leur grossesse. Ces médicaments sont souvent prescrits par un médecin autre que l'accoucheur, ce dernier ne prenant pas la peine de l'en avertir.

La plupart des femmes utilisent des médicaments vendus sans ordonnance, notamment les anti-inflammatoires comme l'ibuprofène, pourtant contre-indiqué au cours de la grossesse. Et 57 % de la population utilise des produits à base de plantes, dont les effets sont encore moins connus que ceux des médicaments classiques.

Sans compter les traitements que doivent suivre les femmes atteintes de maladies chroniques, notamment d'épilepsie, de dépression, d'hypertension ou d'asthme. Des femmes portant des valves cardiaques sont mortes d'avoir renoncé à leur traitement anticoagulant et d'autres, épileptiques, ont souffert de crises graves après avoir cessé tout traitement...



Le Popocatépetl illumine la nuit mexicaine

Des irréductibles refusent l'évacuation

Agence France-Presse

MEXICO — Le Popocatépetl, un volcan situé à 60 kilomètres au sud-est de Mexico, a spectaculairement illuminé le ciel lundi soir par une nouvelle éruption de matières en fusion s'élevant au milieu d'une immense colonne de gaz, de vapeur d'eau et de cendres.

Des images prises par une caméra de télévision montrent le regain d'activité du volcan, entré en éruption avant hier après une accalmie de 67 ans.

La principale préoccupation des autorités est que les matières en fusion ne fassent fondre le glacier qui entoure le cratère, lequel culmine à 5239 mètres d'altitude, et provoque des coulées de boues et de pierres.

La majorité des 40 000 personnes qui vivaient sur les flancs du volcan a évacué la zone dangereuse et l'alerte était maintenue hier pour faire face à toute éventualité.

Une minorité d'irréductibles, cependant, refuse de quitter leur montagne.

Hier, appuyé sur un camion délabré qui semblait sorti tout droit d'un cimetière de voiture, Stefania, 20 ans, contemplait, le visage fermé, le regard triste, la masse fumante qui l'avait obligée à quitter précipitamment sa demeure.

« Je n'irai pas plus loin. Je ne veux pas aller dans un refuge. Qui sait si l'on m'en laissera sortir », a-t-elle déclaré. Stefania Dechachal, emmitouffée dans une épaisse couverture, avait passé la nuit de lundi à mardi dans un champs près de Papaxtla, à une vingtaine de km du



Photo : REUTERS

Cette photo prise aux petites heures du matin hier montre le Popocatépetl en activité, après qu'il eut émis des éruptions de lave plus tôt dans la nuit (de lundi à hier). Le volcan est situé à une soixantaine de kilomètres de Mexico.

Popocatépetl, avec sa famille et une trentaine de personnes.

Lundi soir, une spectaculaire éruption a eu lieu avec jets de pierres et matières incandescentes jusqu'à environ 2 km au-dessus du cratère et des pierres en fusion se

sont abattues jusqu'à 10 km alentour.

Le président Vicente Fox, aussitôt sur la brèche, a appelé la population au calme et répété les consignes d'évacuation martelées depuis une semaine par les autorités mais

que de nombreux villageois ont refusé de suivre.

Le président devait effectuer hier dans la matinée une tournée d'information dans les villages les plus proches du volcan.

« Nous avons peur qu'on ne

nous laisse plus sortir des refuges. Nous avons des bêtes à soigner. Nous devons rentrer chez nous le plus vite possible », déclare Nabor Castillo Casas, de 74 ans, qui, entouré de ses 7 petits-enfants a, comme Stefania, passé la nuit dehors.

À pied ou en camion, certains évacués ne demandent qu'à rentrer chez eux. Mais des policiers, en uniforme noir, bonnet de laine sur la tête, arme automatique au poing, les empêchent de passer.

« Un homme est resté dans un village tout seul. Nous voulons simplement aller le chercher », explique aux policiers Buenaventura Jimenez, 50 ans, sans parvenir à les convaincre.

À Xalitizintla, le village le plus proche du cratère (7 km à peine), une vingtaine d'irréductibles ont passé la nuit dans leurs maisons même si le Popocatépetl gronde de temps en temps et émet sans discontinuer un panache de fumée blanche qui s'étale sur plusieurs kilomètres.

« On le regarde tout le temps. Mais nous n'avons pas voulu abandonner nos vaches et nos maisons même quand le volcan s'est embrasé », relate Francisco Sandoval, 26 ans.

« Tout est tranquille maintenant, affirme comme pour se rassurer Justina Sevilla, 36 ans, en tenant sa fillette par la main. Je suis restée ici avec toute ma famille. Nous avions trop peur de tout perdre. »

Avant l'explosion de lundi, le volcan avait émis depuis jeudi dernier plus de 200 exhalations.

Excédé de la manie de sa femme il craque... après 38 ans

Agence France-Presse

LONDRES — Pauline Turner, 62 ans, changeait chaque jour les meubles de place dans son intérieur : après 38 ans de mariage, son époux, John Turner, 62 ans également, a craqué et obtenu le divorce, a rapporté hier la presse britannique.

Un juge a accordé lundi le divorce à John Turner, au motif du « comportement déraisonnable » de Pauline Turner.

La première semaine suivant son mariage, John Turner ne s'était pas inquiété de voir sa jeune épouse changer quotidiennement de place le canapé, les tables, guéridons et autres chaises. Il s'était interrogé la deuxième semaine, la voyant poursuivre ses efforts quotidiens de réaménagement, avant de s'inquiéter sérieusement lorsque, après un an de mariage, Pauline n'avait toujours rien modifié à son habitude.

Pendant les 13 872 jours de leur union, John Turner a patienté. Il a

même provoqué le déménagement de leur maison spacieuse de Thornaby-on-Tees (nord-est de l'Angleterre), dans une caravane, à une dizaine de kilomètres de là, près de Stockton-on-Tees. Dans cette caravane, la plupart du mobilier était fixé au sol. Mais Pauline s'est rabattue sur la télévision et les bibelots, qui ont continué à changer de place chaque jour.

« Je devais bouger l'antenne de la télévision chaque jour, a relaté M. Turner.

Aucun paiement, ni intérêt pendant trois mois! *

et recevez jusqu'à
750,00\$
en rabais postal. **

PowerMacintosh G4

400Mhz pour 2299,00\$

M7891

450Mhz double pour 3649,00\$

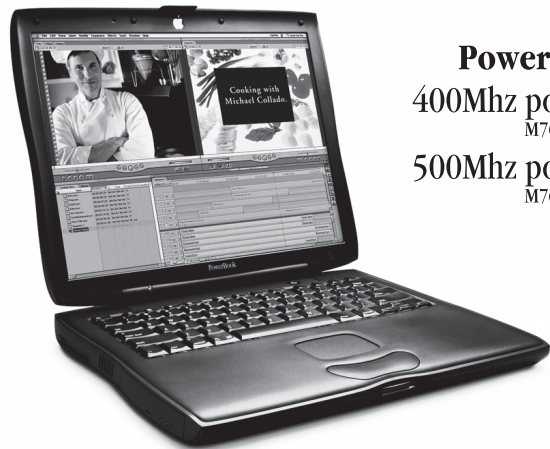
M7892

500Mhz double pour 4599,00\$

M8250



Achetez un PowerMac G4 avec un moniteur Apple 17" et recevez un rabais instantané de 50,00\$.



PowerBook G3

400Mhz pour 3299,00\$

M7630LL/A

500Mhz pour 4099,00\$

M7633LL/A

et recevez
300,00\$
en rabais postal. **

Nous offrons une grande sélection de jeux pour Mac, incluant :

Rune à 64,95\$

Diablo II à 69,95\$

The Sims à 74,95\$

Star Wars Pod Racer à 39,95\$

Terminus à 74,95\$

F.A.K.K. 2 HeavyMetal à 64,95\$



Revendeur agréé
Centre de Service Autorisé

* détails en magasin.

** offre se terminant le 31 décembre 2000.

B.Mac le magasin

Tout Apple, une seule passion.

Montréal • 5580 Paré

Laval • 2600c Daniel Johnson

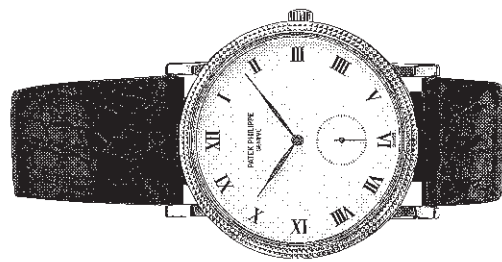
Revendeur par excellence mondial 2000

(514) 738-9955 • 1 800 305-7986

**Jamais
vous ne posséderez
complètement une
Patek Philippe. Vous en
serez juste le gardien,
pour les générations futures.**



PATEK PHILIPPE
GENEVE



Fondez votre *propre* tradition.

Exclusif chez:



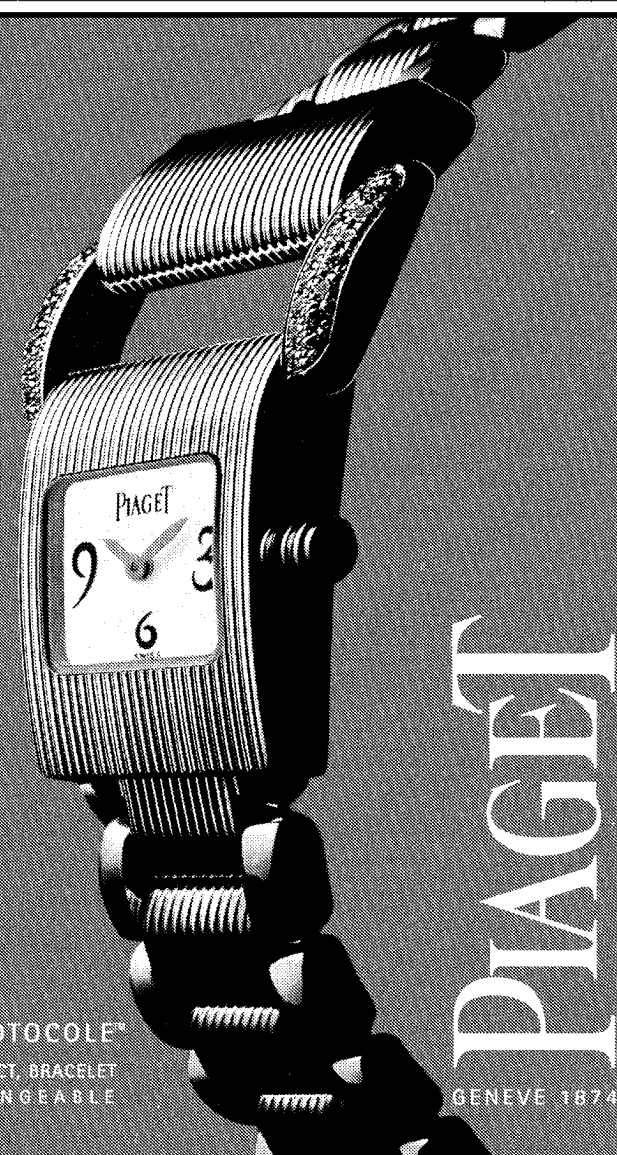
KAUFMANN de SUISSE

JOAILLIER - DEPUIS 1954

2195, RUE CRESCENT, MONTRÉAL H3G 2C1 (514) 848-0595

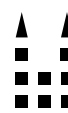
2912082

PIAGET



MISS PROTOCOLE™
OR BLANC 18 CT, BRACELET
INTERCHANGEABLE

PIAGET
GENEVE 1874



CHÂTEAU D'IVOIRE

Depuis 1978

2020 rue de la Montagne 845-4651

2861080



Randolph Hearst en 1951

Le père de Patricia Hearst s'éteint à 85 ans

JEAN-MICHEL STOULLIG
Agence France-Presse

WASHINGTON — La dynastie Hearst a perdu un de ses principaux membres, le milliardaire Randolph Hearst, surtout connu comme le dernier fils de l'excentrique fondateur d'un empire médiatique, et comme le père de Patricia, dont l'enlèvement puis la condamnation défrayèrent la chronique dans les années 70.

Randolph Apperson Hearst a succombé, lundi, dans un hôpital new-yorkais à une crise cardiaque, à l'âge de 85 ans, a indiqué le groupe de presse et d'édition Hearst Corporation.

En octobre 1999, le magazine Forbes avait estimé sa fortune personnelle à 1,8 milliard de dollars.

Randolph A. Hearst, réputé pour son calme et son pragmatisme, présida le groupe familial de 1973 à 1996, dirigeant notamment le quotidien San Francisco Examiner. Pendant la seconde guerre mondiale, il fut pilote d'avion comme l'avait été son père. À sa mort, il présidait la fondation philanthropique du nom de ce dernier, le flamboyant William Randolph Hearst.

William Randolph, mort en 1951 à l'âge de 88 ans, donna à ses cinq fils des sièges au sein du conseil d'administration de treize membres de la Hearst Corp.

Outre plusieurs livres, il avait inspiré à Orson Welles le personnage de « Citizen Kane ». Dans ce film de 1941, un des plus célèbres de l'histoire du cinéma, on voit le tout puissant magnat Kane-Hearst reclus dans le château somptueux de « Xanadou », qu'il s'était fait construire à San Simeone et qui est aujourd'hui un des monuments les plus visités de Californie.

Lui-même héritier de George Hearst, un self-made man qui fit sa fortune dans les mines d'argent, d'or et de cuivre de l'Ouest américain ainsi que dans l'élevage, William Randolph avait préféré le journalisme et le reportage. Il privilégia le journalisme à sensation, devint parlementaire, et fut critiqué pour son nationalisme.

Randolph Hearst, lui, fit surtout parler de lui lors que sa fille Patty, alors âgée de 19 ans, fut enlevée en 1974 par un groupe s'intitulant « Armée Symbionèse de Libération » (SLA). S'associant à ses ravisseurs, prenant le surnom de « Tanya », elle attaqua ensuite avec eux une banque en 1975.

Sa condamnation à sept ans de prison pour hold-up avait été commuée par le président Jimmy Carter en 1979. L'héritière de l'empire Hearst, qui avait passé 22 mois en prison, a épousé son garde du corps, Bernard Shaw. Mère de deux filles, elle partage aujourd'hui sa vie entre le Connecticut, les soirées mondaines new-yorkaises et les galas de charité. Elle a tourné dans deux films.

Durant l'enlèvement de sa fille, Randolph Hearst — deux fois divorcé — garda tout son calme devant les caméras de télévision. Il accepta de distribuer de l'aide alimentaire aux pauvres de Californie comme l'exigeait la SLA.

Au début de 2000, il a acheté une demeure de 30 millions de dollars en Floride.

Aujourd'hui, Hearst Corp. est un conglomérat florissant. Le groupe indique publier 12 quotidiens à travers les États-Unis, ainsi que 16 titres périodiques dans plus de cent pays — dont les magazines Cosmopolitan, Esquire, Marie-Claire — et avoir des intérêts importants dans les industries du spectacle, du multimédia et de l'immobilier.

Sa filiale Hearst-Argyle possède ou dirige 26 stations de télévisions dans tout le pays.

Soixante-deux journalistes tués en 2000

Associated Press

BRUXELLES — Soixante-deux journalistes ont été tués en l'an 2000 dans l'exercice de leur fonction, principalement pour avoir enquêté sur des affaires de criminalité organisée et de corruption ou exprimé des points de vue déplaisant aux régimes, selon un rapport de la Fédération internationale des journalistes (FIJ).

Ce rapport annuel rendu public hier à Bruxelles cite ainsi la mort de 37 journalistes, dont neuf en Colombie, dans le cadre de leur travail et vingt autres décès présumés dans les mêmes circonstances. Par ailleurs, la FIJ recense cinq autres décès de personnes travaillant avec des équipes de reportage comme ce chauffeur libanais de la BBC tué par un obus de char israélien.

Le bilan de cette année est nettement moins élevé que celui de 1999 avec 86 journalistes tués, mais

il est vrai que cette « cuvée » était la deuxième plus sanglante relevée par la FIJ, notamment en raison de la guerre au Kosovo et en Sierra Leone.

« Le bilan parle de lui-même : les journalistes risquent chaque jour leur vie pour avoir exprimé une opinion indépendante et révélé des malversations », a souligné Aidan White, le secrétaire général de la FIJ. « Dans tous les coins du monde, les journalistes paient un prix terrible dans la lutte pour la démocratie ».

La FIJ a notamment mis en exergue les assassinats du journaliste

espagnol José Luis Lopez de la Calle, abattu par l'ETA, du directeur de la station de radio Vesna, Sergueï Novikov, abattu à Smolensk, du journaliste mozambicain Carolos Cardoso, abattu alors qu'il enquêtait sur des millions de dollars envolés dans une banque.

Les conflits armés ont encore été responsables de la mort de nombreux journalistes en 2000. Trois d'entre eux sont ainsi morts en Tchétchénie et deux autres en Sierra Leone : Gil Moreno de Mora d'Associated Press Television News et Kurt Schork de Reuters.



Le Grand Solde Avant Noël



Sac à dos
SEKOIA
weekend
40 litres
69⁹⁹
Valeur de 89,99



Sac à dos
SEKOIA
Urbain. 25 litres
Valeur de 49,99
39⁹⁹



skis
paraboliques
Dynastar
Easy
149⁹⁹
Valeur de 325



Lunettes de ski
SMITH
V3 Regulator
1999-2000
Valeur de 129,99
69⁹⁹



Trottinettes
8 modèles différents
de **99⁹⁹**
à **599⁹⁹**



Raquettes à neige
ATLAS
À partir de
69⁹⁹



Mini-skis
MAGIC BLADE
99 cm
Valeur de 299,99
179⁹⁹



Lunettes de ski
SMITH
Sundance
Classic
2000/2001
Seulement
39⁹⁹



Casque de ski
LEEDOM
Scream Hp
Spécial
édition 2000
Valeur de 229,99
169⁹⁹



Ideal pour Noël!

SKI ALPIN



Salomon
Symbio 4
Femme
Valeur 225 \$

99⁹⁹



Nordica
Trend DX
Homme et femme
Valeur 219,99 \$

169⁹⁹



Nordica
Next 57
Homme Gr. 10 à 15
Valeur 349,99 \$

249⁹⁹



Nordica
Trend LX
Homme et femme
Valeur 319,99 \$

249⁹⁹

SKI ET FIXATIONS



Atomic 9.18
ou 9.18 L
Seulement
549⁹⁹ \$

Rossignol
T-Power
Seulement
699⁹⁹ \$

Ski Rossignol
CUT 10.4S
Fixations Ross
FD60 ou 65
Bâtons Scott
PRO
Élévateur
10 mm
Sac à ski ALS
Seulement
349 \$

PLANCHES À NEIGE

Liquid Cruise
Fix-Em • M-Boot
Liquid Impact
5150 Falcon
Valeur jusqu'à 169,99 \$

AU CHOIX 89⁹⁹

SKI DE FOND

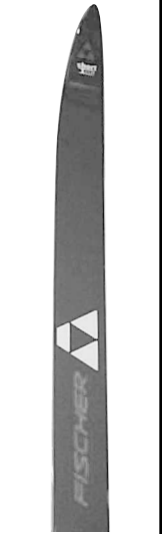
ensemble complets



Karhu Nordic
Rossignol NNN
+ 3 Touring
ou
Merrell Prism
Fem
Bâtons Swix
Nordic
Sac et ceinture
Lowe Alpine
Au bas prix de
199⁹⁹ \$
Inst. 8 \$ en sus



Fisher Splitkein
Touring ou
Lillehammer
Ross NNN
T3 Touring
(fixations)
Alpine NNN 108
ou
Salomon Escape
3 et Vitane 3
(bottes)
Bâtons Swix
Nordic
Sac et ceinture
Lowe Alpine
Au bas prix de
239⁹⁹ \$
Inst. 8 \$ en sus



Fisher Sport
Glass 2001
Salomon SNS
Profil
(fixations)
Salomon Escape
6 ou Vitane 6
(bottes)
Bâtons
Exel Maxima
Sac et ceinture
Lowe Alpine
Au bas prix de
369⁹⁹ \$
Inst. 8 \$ en sus

TYROLIA
SALOMON
ROSSIGNOL
LOOK

OBTENEZ

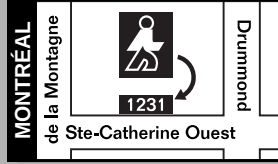
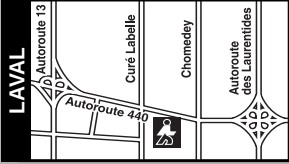
50%*

DE RABAIS
SUR NOS FIXATIONS
DE SKI ALPIN

* À l'achat de ski. Détails en magasin.

Achetez en ligne www.andrelalondesports.com

MONTRÉAL 1231 STE-CATHERINE OUEST
BROSSARD 7250, BOUL. TASCHEREAU
LAVAL 3900, AUTOROUTE 440 OUEST
JOLIETTE 20, PLACE BOURGET
REPENTIGNY 256, RUE NOTRE-DAME
TROIS-RIVIÈRES 4520, BOUL. ROYAL, CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES OUEST
INFO : 1 888-LALONDE MTL : (514) 990-5420



Les marchandises ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Il peut y avoir des photos à titre indicatif. Aucune commande valide jusqu'au 24 déc. 2000

ANDRÉ LALONDE SPORTS®

QUÉBEC

La commission Clair souhaite une cloison entre le ministère et les administrateurs

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La commission Clair sur l’organisation du système de santé proposera d’instaurer une cloison entre le ministère de la Santé, responsable des orientations politiques, et les administrateurs chargés de faire fonctionner cet énorme réseau. Le secteur « opérationnel » de la santé relèverait d’une agence indépendante dont la création entraînerait une diminu-

tion du nombre des employés au ministère de la Santé.

Des sources fiables ont toutefois indiqué que la ministre Pauline Marois jugeait « utopique » l’orientation de M. Clair et qu’elle en avait prévenu directement M. Clair, son ancien collègue, sous René Lévesque.

Proposant cette structure comme piste de réflexion, les commissaires relèvent que beaucoup d’énergie est drainée à éteindre des feux po-

litiques, des problèmes qui surgissent sans cesse, ce qui détourne les administrateurs de leurs responsabilités plus structurantes.

Les membres de la commission Clair ont terminé leur rédaction hier. Leur rapport, comme prévu, doit être rendu public à la mi-janvier.

La nouvelle « agence » compterait de 300 à 400 employés, mais le ministère de la Santé actuel verrait ses effectifs réduits d’autant.

Une telle distinction entre le palier politique et la machine administrative à la Santé existe déjà dans plusieurs pays. Dans des pays comme la Norvège, la Finlande, le Danemark et l’Australie, la taille des ministères de la Santé a pu être considérablement réduite avec une telle formule.

Des sources fiables indiquent que la commission Clair proposera aussi la mise en place d’un fonds spécial pour financer l’achat

d’équipement médical. L’ambition des commissaires a fondu toutefois — au début on envisageait une cagnotte patrimoniale de deux milliards cofinancée par Québec et Ottawa, pouvant générer 200 millions de revenus par année.

On parlera plutôt d’un bas de laine de 100 millions à la mi-janvier. Ce geste risque de heurter les fondations d’hôpitaux qui déjà oeuvrent dans les institutions universitaires.

La langue du sirop d’érable sur Internet

ALEXANDRE SIROIS

LA QUESTION de la langue risque de perturber le temps des sucres d’un couple de producteurs de sirop d’érable de la Montérégie.

Stanley et Muriel Reid, un couple de la localité de Godmanchester qui tient mordicus à vendre ses produits de l’érable uniquement en anglais sur Internet, se retrouveront bientôt devant les tribunaux.

C’est que les producteurs de sirop d’érable n’ont pas payé l’amende de 302 \$ qu’ils ont reçue après avoir refusé de traduire en français le contenu anglais du site

Web de leur entreprise, Reidridge Maple Products.

Le 30 juin 1999, la Commission de la protection de la langue française, à la suite d’une plainte, a reproché au couple Reid de contrevenir à l’article 52 de la Charte de la langue française. Selon cet article, « les catalogues, les brochures, les dépliants, les annuaires commerciaux et toute autre publication de même nature doivent être rédigés en français ».

L’organisme gouvernemental a alors demandé à l’entreprise de corriger la situation en retirant du marché le site visé par la plainte, ou en cessant sa diffusion « tant

qu’une version française ne sera pas disponible ». Reidridge Maple Products a toutefois refusé d’obtempérer.

C’est Brent Tyler, qui conteste actuellement de nombreux autres articles de la Charte devant les tribunaux, qui se chargera de la défense du couple Reid. Hier, l’avocat expliquait que 95 % de la clientèle de Reidridge Maple Products est anglophone.

« On ne voit donc pas l’utilité commerciale de le faire (franciser le site) et on prétend qu’au moment où l’article 52 a été rédigé, personne ne pensait à la possibilité d’un médium comme Internet

comme moyen de communication. Donc, on prétend que le législateur québécois n’a pas créé d’infraction en ce qui concerne l’Internet », a-t-il déclaré.

M. Tyler s’est aussi dit convaincu que la façon dont l’article 52 a été interprété par la Commission de protection de la langue française « porte atteinte au droit à la liberté d’expression et au droit à l’égalité » de ses clients.

L’avocat a par ailleurs indiqué que le gouvernement du Québec allait tenter de faire suspendre l’exécution provisoire du jugement rendu la semaine dernière sur l’accès à l’enseignement en anglais

dans les écoles québécoises.

La juge Danielle Grenier, de la Cour supérieure, a estimé qu’une disposition de la Charte de la langue française est incompatible avec la Charte canadienne des droits et libertés, en ce qui concerne le droit des parents québécois d’envoyer leurs enfants à l’école anglaise.

Or, comme ce jugement est exécutoire malgré l’appel, tous les Québécois qui ont déjà fréquenté une école anglaise, ne serait-ce théoriquement que quelques jours, pourraient vraisemblablement être inscrits à une école primaire ou secondaire anglaise. C’est ce que Québec souhaite éviter.

Dumont: Québec n’a pas pris les mesures qui s’imposaient contre la pauvreté

LIA LEVESQUE

Presse Canadienne

MALGRÉ 10 ans de croissance, le Québec continue d’abriter un fort contingent de pauvres, preuve que le gouvernement n’a pas pris les mesures qui s’imposaient pour combattre la pauvreté.

Le chef de l’Action démocratique Mario Dumont a tracé ce dur bilan, hier, lorsqu’il visitait l’organisme Jeunesse au soleil, qui vient en aide aux personnes démunies en distribuant des paniers de Noël.

Son parti venait justement de dévoiler, plus tôt en conférence de presse à Montréal, un document traitant de la pauvreté, dans lequel il reprenait sa traditionnelle revendication du revenu minimum du citoyen.

De passage à Jeunesse au soleil, comme il le fait fidèlement chaque année, M. Dumont a par hasard rencontré Gilles Duceppe, le chef du Bloc québécois, qui s’y trouvait déjà, lui aussi, pour distribuer les mêmes paniers de victuailles et de jouets.

Les deux hommes ont échangé, avant de se mettre tous les deux au travail, debout derrière une table, remettant les sacs de denrées aux gens.

En entrevue, M. Dumont déplore « le manque d’intérêt du gouvernement à parler de pauvreté », l’absence d’un débat de fond sur la question, comme si le problème n’existait pas.

Le chef de l’Action démocratique voulait profiter de la période de Noël, un moment de l’année où les gens sont particulièrement sensibilisés à la pauvreté, pour aborder cette question, à l’aide de son document.

Dans ce document, intitulé « La pauvreté au Québec: un portrait lucide pour une action audacieuse », l’ADQ évoque la féminisation de la pauvreté et le fait que trop d’enfants sont victimes de la pauvreté.

On y rappelle que, selon les récentes données du Conseil national du bien-être social sur la pauvreté, le Québec se retrouvait en 1998 au deuxième rang au Canada, avec un taux de 24,5 %.

M. Dumont souligne que la reprise économique a laissé sur le carreau nombre d’exclus, qui n’ont pas la formation pour occuper les nouveaux emplois dans la haute technologie. Le Québec a certes amélioré sa position comparative aux années passées, mais « comparativement à nos voisins, on reste dans le peloton de queue », affirme le dirigeant politique.

L’ADQ prône l’instauration d’un revenu minimum du citoyen, qui supposerait une refonte des actuelles mesures de soutien au revenu. Ce système maintiendrait toutefois des incitatifs au travail en permettant de conserver ses gains de travail jusqu’à un certain niveau.

Ce revenu minimum du citoyen ne constituerait qu’un élément d’un plan d’ensemble pour lutter contre la pauvreté.

CANADA

Poutine vante les réformes russes devant les gens d'affaires torontois

MARTIN VALLIÈRES

TORONTO — Le président russe Vladimir Poutine a terminé sa visite officielle au Canada en plaidant, devant un imposant auditoire de gens d'affaires à Toronto, en faveur de relations économiques plus étoffées entre les deux pays.

Et comme il l'avait fait lundi à Ottawa avec le premier ministre Jean Chrétien, il a vanté les réformes juridiques et financières de son administration à Moscou comme des étapes pour une meilleure intégration de la Russie à l'économie mondiale.

« Nos réformes démontrent de la stabilisation politique et économique de la Russie, avec un meilleur cadre légal pour la protection des droits des investisseurs étrangers », a dit M. Poutine devant un millier de convives réunis par les prestigieux Empire Club et Canadian Club.

Parmi eux, il y avait de nombreux dirigeants d'entreprises, dont les membres du Forum d'affaires Canada-Russie, ainsi que des membres influents de la communauté russe de la région de Toronto.

Le président russe a souligné le potentiel d'affaires entre son pays et le Canada pour le développement de l'Arctique, notamment pour de nouvelles voies de transport. M. Poutine a aussi mentionné le potentiel d'affaires dans les secteurs pétroliers et gaziers, les mines ainsi que dans l'industrie aérospatiale.

« Le Canada n'est que le 19^e pays d'origine des investissements étrangers en Russie. C'est bien inférieur à son statut de puissance économique moyenne dans le monde », a déploré le président russe.

Parmi les réformes en cours, M. Poutine a insisté sur l'établissement, en janvier prochain, d'un régime fiscal avec « le taux d'imposi-

tion le plus bas de toute l'Europe ».

Selon le président russe, les réformes de son gouvernement ont commencé à porter leurs fruits. Il a fait état d'une croissance de 6 % du PIB russe durant le premier semestre de l'an 2000, qui pourrait atteindre l'objectif de 7 % pour toute l'année. La production industrielle est en hausse de 15 à 20 % et l'inflation a été réduite de moitié, a souligné M. Poutine.

« Ces réformes et leurs premiers résultats constituent une base solide pour une plus grande participation de la Russie aux organisations financières et commerciales internationales, a-t-il indiqué.

« Nous nous attendons maintenant à une reconnaissance réciproque auprès de ces autorités économiques. De la part du Canada, nous souhaitons compter sur son appui pour notre admission à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). »

L'auditoire d'affaires torontois a réservé un accueil attentif mais néanmoins réservé aux propos de Vladimir Poutine. Plusieurs d'entre eux demeurent sceptiques depuis la débâcle économique de 1998, qui a échaudé plusieurs entreprises canadiennes.

« La crise de 1998 a ébranlé la confiance des gens d'affaires canadiens envers la gestion de l'économie russe. Cette confiance se rebâtit lentement, mais il faudra des événements décisifs comme l'admission de la Russie à l'OMC », a commenté Ronald Denom, vice-président principal de la région eurasienne SNC-Lavalin. La firme d'ingénierie était l'une des grandes entreprises qui commanditaient une table au déjeuner-discours avec le président russe.

SNC-Lavalin participe à divers projets en Russie dont la valeur totale équivaut à un milliard de dollars canadiens. Le plus récent, une liaison ferroviaire entre l'aéroport de Moscou et le centre-ville, a été l'objet d'une autre entente lundi

soir à Ottawa, impliquant cette fois le transporteur aérien russe Aéroflot.

Ce projet de 220 millions résulte d'un accord de coopération signé lors de la mission en Russie dirigée par le ministre du Commerce extérieur, Pierre Pettigrew, en juin dernier.

Quant à une reprise prochaine de la mission d'Équipe Canada en Russie, avortée en 1998, des gens d'affaires présents hier à Toronto semblaient douter de son importance immédiate.

« Ces missions d'Équipe Canada sont très utiles pour le réseautage entre les gens d'affaires des pays concernés, avec l'appui des dirigeants politiques. Mais dans le cas de la Russie, il faudrait attendre quelques trimestres, le temps que leurs nombreuses réformes fassent leurs preuves », a suggéré Ronald Denom, de SNC-Lavalin.

N'empêche, « les choses bougent vraiment en Russie depuis quelques temps sous la nouvelle administration fédérale, au lieu de la situation précédente des décrets présidentiels qui restaient sans suite », a indiqué pour sa part Claude Poirier-Defoy, vice-président de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), après le discours de M. Poutine.

Cette société d'État collabore avec les Russes pour adapter leurs normes de construction résidentielle à celles du Canada. Cette démarche vise aussi pour la SCHL à faciliter l'exportation de biens et services canadiens vers la Russie, où la demande de meilleures maisons est forte.

Aussi, avec son expérience financière en habitation, la SCHL veut appuyer l'implantation en Russie d'un système de financement hypothécaire pour les particuliers, « pour remplacer la pratique contraignante de payer comptant pour une maison avec l'aide de parents et amis », a résumé M. Poirier-Defoy.



photo PC

Le président russe, Vladimir Poutine, s'est adressé hier, à Toronto, à un millier de convives du milieu des affaires réunis par les prestigieux Empire Club et Canadian Club.

Le Canada accorde un répit à 11 des pays les plus pauvres de la Terre

JULES RICHER
Presse Canadienne

OTTAWA — Quelques jours avant Noël, le Canada a décidé d'accorder un répit à 11 des pays pauvres les plus endettés de la Terre. Le ministre des Finances, Paul Martin, a annoncé hier qu'un moratoire serait appliqué au remboursement de la dette de ces pays.

Cette mesure est le prélude à l'effacement de la dette de ces 11 pays, qui doivent 700 millions au Canada. Pour en bénéficier, ils devront s'être conformés à certaines conditions, comme le respect des droits de la personne et l'attribution de l'argent épargné grâce au moratoire au bien-être de leurs populations.

« Nous voulons aider ces pays à se préoccuper davantage de leurs populations plutôt que de leurs créanciers », a affirmé M. Martin, lors d'un point de presse.

La suspension des paiements de la dette ne fera pas un gros trou dans le budget du Canada. Elle représentera un manque à gagner de 20 millions en 2001. Mais, se défend M. Martin, elle permettra de préparer le terrain à l'effacement complet de la dette de ces pays.

Les pays bénéficiant de la mesure sont les suivants, avec entre parenthèses leur dette envers le Canada : le Bénin (700 000 \$), la Bolivie (5,6 millions), le Cameroun (440,1 millions), l'Éthiopie (500 000 \$), le Ghana (18,2 millions), la Guyane (2,9 millions), le Honduras (29,2 millions), Madagascar (34,9 millions), le Sénégal (5 millions), la Tanzanie (70 millions) et la Zambie (88,7 millions).

Six autres États très endettés ont toutefois été exclus de la liste. Il s'agit du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Liberia, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Soudan. Ils doivent 370 millions au Canada, la Côte d'Ivoire comptant pour 250 millions à elle seule.

« Ils seront pris en considération une fois qu'ils auront démontré un engagement total aux principes de développement pacifique et de saine gestion, y compris la protection des droits de la personne », précise le communiqué du ministère des Finances.

M. Martin a souligné qu'il espérait que l'idée de placer un moratoire sur la dette des

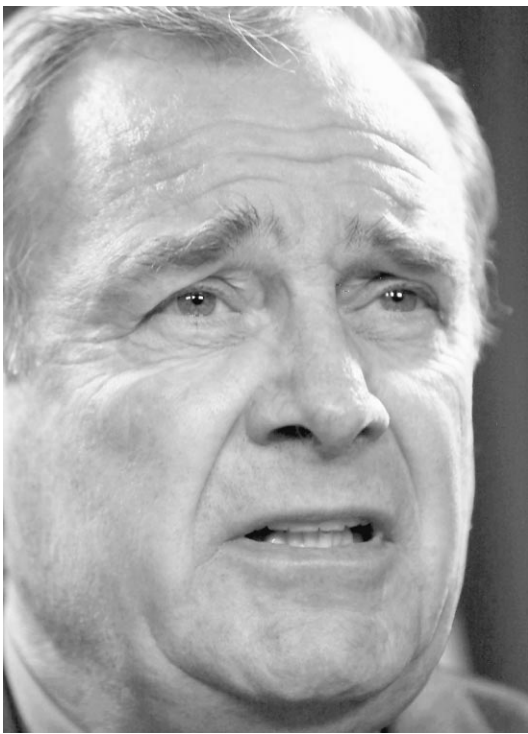


photo PC

Le ministre des Finances du Canada, M. Paul Martin.

pays pauvres très endettés fasse bouler de neige à l'échelle mondiale. C'est lui qui en a fait la suggestion lors des réunions du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, à Prague, en septembre.

Ce n'est pas la première fois que le Canada réduit la dette des pays pauvres. Depuis 1978, il a effacé pour 1,3 milliard de dettes de 46 pays en voie de développement.

Hier, l'initiative de M. Martin a été accueillie avec réserve par les groupes qui se consacrent au développement international. L'Institut Nord-Sud n'y voit qu'un « petit progrès » vers l'élimination de l'écrasante pauvreté de certains des pays les plus endettés.

« Le Canada doit prendre des mesures beaucoup plus audacieuses », a soutenu le président de l'Institut, Roy Culpeper. Par exemple, une hausse générale de 10 % de l'aide canadienne « contribuerait beaucoup plus à la réduction de la pauvreté ».

L'union de la droite se fera avec ou sans Clark, dit Day

VINCENT MARISSAL

OTTAWA — L'union de la droite canadienne se fera avec ou sans Joe Clark, affirme Stockwell Day, selon qui le chef du Parti conservateur est voué à la marginalité.

En s'obstinant à refuser la fusion avec l'Alliance canadienne, le chef conservateur, Joe Clark, ne fait que faciliter l'élection de gouvernements libéraux, dénonce Stockwell Day dans une entrevue de fin d'année accordée hier à *La Presse*.

Qu'à cela ne tienne, ajoute toutefois M. Day, l'Alliance canadienne n'aura pas besoin de Joe Clark pour unir les forces de la droite d'ici les prochaines élections, ce à quoi son parti travaille déjà activement.

« Nous avons des conversations avec des leaders conservateurs et mes députés discutent avec certains députés conservateurs, indique Stockwell Day dans son bureau de chef de l'opposition officielle au Parlement. Il suffirait que Joe Clark en perde un seul et il perdrait le statut de parti officiel. Nous avons des discussions en ce moment à ce propos. »

Après une campagne difficile qui s'est soldée par la réélection d'un gouvernement libéral majoritaire, Stockwell Day et ses troupes prendront le temps des Fêtes pour se reposer, faire le bilan de la dernière campagne et laisser la poussière retomber. Il pourrait cependant y avoir du mouvement à la reprise des travaux parlementaires, fin janvier, prévoit M. Day.

« Mes mains sont ouvertes, mes bras sont ouverts, la porte de mon bureau est ouverte. Je n'ai pas eu d'appel de Joe Clark depuis trois semaines, mais je ne me tape pas la tête contre les murs, dit-il. Si Joe Clark ne veut pas s'unir avec l'Alliance canadienne, d'autres leaders du Parti conservateur le feront. Il a déjà perdu 40 % de ses appuis aux dernières élections et il sera autour de 4 % aux prochaines, alors, à la fin, il sera chef de quoi ? »

Parlant de bilan de campagne électorale, Stockwell Day a déjà tiré des leçons. Quand on lui demande ce qu'il ferait différemment s'il avait la possibilité de reculer dans le temps au premier jour de la course électorale, il répond humblement ne pas avoir réussi à

toujours faire passer son message. Constatant que ce message s'est trop souvent éparpillé, il admet même avoir appris des choses de la campagne libérale.

« Nous avons augmenté nos appuis et le nombre de nos sièges, mais je changerais certainement une ou deux choses si je pouvais refaire cette campagne, dit-il. J'ai appris des choses en regardant la campagne de Jean Chrétien. Nous avons ri au début de cette

campagne dans une bulle, mais son horaire était mieux contrôlé et l'accès plus restreint que ce n'était le cas avec moi.

« Je ne critique pas les médias, reprend-il, mais plus vous parlez dans une journée, plus nombreux sont les sujets à la fin de cette journée. Un journaliste fera une histoire sur tel ou tel aspect, un autre en choisira un autre, un troisième, encore un autre sujet... Je ne dis pas que les histoires étaient fausses, mais je regardais la couverture à la fin des journées et je me disais : ce n'est pas ça que je voulais faire passer comme message. J'ai appris qu'il faut se concentrer davantage sur le message. »

S'il a beaucoup été question d'avortement ou de peine de mort durant la campagne électorale, c'est d'abord parce que les médias en ont fait grand état, et non pas l'Alliance canadienne, rappelle Stockwell Day, qui se défend toutefois de s'en prendre aujourd'hui aux médias. Chose certaine, ces deux sujets chauds ne reviendront pas sur le tapis, soutient M. Day. « Les Canadiens ne veulent pas de débat sur ces sujets, et cela ne fait pas partie de notre programme », dit-il.

Les sondages postélectoraux, reprend le chef de l'Alliance canadienne, démontrent qu'une majorité de gens pensent que le gouvernement Chrétien est corrompu et arrogant. Des alliancistes, les Canadiens disent qu'ils manquent d'expérience.

« Alors, j'ai beaucoup d'espoir. Nous sommes maintenant dans une campagne de 36 mois, pas 36 jours », dit M. Day.

5 vols quotidiens
sans escale.

Canadiⁿ 
AIR CANADA 

Réservez par Internet au www.aircanada.ca

CHICAGO

Bouclier antimissile: Chrétien rejette la médiation

GILLES TOUPIN

OTTAWA — En présence du président français Jacques Chirac, le premier ministre Jean Chrétien a rejeté hier le rôle de « médiateur » que lui a proposé la veille le président russe Vladimir Poutine pour régler le différend qui oppose l'Europe et les États-Unis sur la question du futur bouclier américain antimissile.

« Il n'y a pas de nécessité de médiation », a lancé M. Chrétien lors d'une conférence de presse où se trouvait également le président de la Commission européenne, Romano Prodi. Au lendemain de sa rencontre avec le président russe, Vladimir Poutine, le premier ministre canadien était interrogé sur l'émergence apparente d'un axe canado-russo-français pour dire au futur président américain de ne pas relancer la course aux armements, ce qui romprait le fragile équilibre nucléaire qui existe depuis le traité ABM de 1972.

« Nous sommes géographiquement entre la Russie et les États-Unis », a expliqué M. Chrétien. Le président Poutine a prononcé le mot *médiation*. Je ne crois pas qu'il puisse y avoir une médiation. Je crois que c'est un dialogue qui doit prendre place. » Le premier minis-



photo REUTERS

Le premier ministre Jean Chrétien en compagnie du président de la France, Jacques Chirac, hier, à Ottawa.

tre souhaite en effet qu'un « modus vivendi » soit trouvé entre les États-Unis et ceux qui s'opposent à leur initiative de défense stratégique.

M. Chirac était à Ottawa hier à titre de président de l'Union européenne et dans le cadre du sommet bisannuel UE-Canada. Il a appuyé les propos de Jean Chrétien sur cette question, soulignant que la France et l'Union européenne

étaient « plus que réservées sur la mise en cause du traité ABM » et pour des raisons qui tiennent à la conviction française que ce bouclier antimissile risquerait de conduire « à une relance forte de la prolifération ».

« Je rejoins complètement la position de Jean Chrétien », a dit le président français, à savoir : engageons un dialogue qui sera un grand dialogue des mois et des an-

nées à venir. Nous verrons à ce moment-là ce qui peut en sortir. »

Par ailleurs, le court sommet d'une demi-journée entre MM. Chrétien, Chirac et Prodi a donné des résultats substantiels dans le domaine de la collaboration entre le Canada et l'UE sur les problèmes de la criminalité transnationale. Les trois hommes ont insisté hier sur l'accroissement de la coopération entre les deux entités pour lutter plus efficacement contre le trafic des drogues illicites, la criminalité à technologie de pointe, la corruption, le terrorisme, la traite d'êtres humains et le trafic de migrants.

Là où les positions ont fait l'objet d'un compromis, c'est sur la question des rapports entre l'OTAN et la nouvelle force de défense européenne de 60 000 hommes. Le Canada craint en effet que la nouvelle force de défense européenne ne fasse désormais directement affaire avec les États-Unis sur les grandes questions de sécurité, laissant la hiérarchie de l'OTAN et du Canada en dehors du processus de prise de décision. Ottawa souhaitait que les rapports entre l'OTAN et la nouvelle force militaire de l'Europe passent par une sorte de mécanisme institutionnel qui permettrait à l'OTAN d'avoir un rôle à jouer dans un éventuel

déploiement de la force européenne de réaction rapide.

Le premier ministre Jean Chrétien a dû se contenter hier d'une déclaration commune qui parle simplement de « relation étroite et confiante entre les deux organismes » et de « consultations intensifiées » en temps de crise.

« Nous voulons », a néanmoins fait valoir M. Chrétien en conférence de presse, que l'organisation de la défense européenne ne nuise pas aux relations entre le Canada et chacun des pays d'Europe. »

Le président Chirac a alors multiplié les propos rassurants à l'intention du Canada tout en maintenant que la force de défense européenne était « une affaire des Européens ».

« J'ai bien dit au premier ministre Jean Chrétien, a ajouté le président français, que, compte tenu de la position particulière du Canada, notamment de sa participation très importante et très active dans la gestion des crises dans le monde, le Canada a un rôle particulier (...) d'où la nécessité d'avoir une relation très renforcée, une concertation permanente, un dialogue avec le Canada sur ces problèmes de défense. Ce sera le cas. C'est ce que nous avons prévu. »

TAPIS

Claude Raymond

TAPIS DECOR PLUS

3 POUR 1*

1. TAPIS 1ère Qualité
2. SOUS-TAPIS Gratuit
3. INSTALLATION Gratuite 100 km. à la ronde

12 mois sans intérêt*

SPECIAL INVENTAIRE

TAPIS commercial \$0, 59 p.c.
TAPIS berbe \$1, 49 p.c.
TAPIS peluche \$1, 49 p.c.
TAPIS sisal \$2, 49 p.c.
PRELART sans cirage \$1, 79 p.c.
PLANCHER FLOTTANT \$1, 99 p.c.

1875, Panama, Brossard
(450) 923-1234 (1 rue au nord de Taschereau, à l'est du pont Champlain)
3645, boul. St-Joseph Est, Montréal
729-0891 (entre St-Michel et Pie IX)

JUSQU'À

65%

DE RABAIS

CARPETTES PRÉLARTS PLANCHER FLOTTANT

Pour le choix c'est LE ROY

La collection complète de

* Financement disponible Une seule adresse depuis 1956

BIJOUTERIE le roy

Joailliers Diamantaires

7139, rue Saint-Hubert

(angle Jean-Talon) **Montréal (514) 277-3127**

Lundi au vendredi 10 h à 21 h. Samedi et dimanche 10 h à 17 h

www.bijouterieleroy.com

PORSCHE DESIGN

PAR

FABER-CASTELL

Les stylos Porsche Design sont dotés du motif tissé « tec flex » en acier high-tech, exclusif au programme automobile de Porsche. Tandis que d'autres stylos peuvent, avec le temps, devenir inconfortables, les stylos et crayons Porsche Design conservent un excellent coefficient d'élasticité.

À partir de 180\$ chacun.

Les plus grandes marques aux meilleurs prix

BOUTIQUE DU

Stylo

Tél. : (514) 284-1295

www.stylo.qc.ca

- 977, rue Sainte-Catherine Ouest
- Montréal (niveau métro à la Maison Simons)
- Carrefour Laval, Promenades Saint-Bruno
- Place Laurier (Sainte-Foy)

Jusqu'à

40%

de rabais sur la porcelaine, le cristal, les couverts et les cadeaux

Titan

Collection bar, verrerie et cadeaux

à partir de 12⁹⁵

Stephanie

Collection bar, verrerie et cadeaux

à partir de 9⁹⁵

Diamond Fire

Décanter

prix sugg. 40⁰⁰ • notre prix 23⁹⁵

Firestar

Cadeaux

prix sugg. 25⁰⁰ • notre prix 16⁹⁵ paire

Jamestown Platinum

Collection pour le bar et verrerie

à partir de 14⁹⁵

Italian Countryside

Collection de porcelaine

à partir de 10⁹⁵

Crown Jewel Platinum

Porcelaine couverts

prix sugg. 230⁰⁰ • notre prix 137⁹⁵

Couverts Venetian Court Palatial Gold Palatial

Couvert à 5 pièces

à partir de 35⁹⁵

Collection Garden Harvest

à partir de 14⁹⁵

Collection Rainier

67⁹⁵ chaque

LISTE DE MARIAGE

LINEN CHEST

DÉCOR DÉPÔT

« Le supercentre de la mode maison »

Garantie 100 CONTINUITÉ

CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE

Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %

CENTRE ROCKLAND: (514) 341-7810 • LA CATHÉDRALE • centre-ville: (514) 282-9525

PLACE PORTOBELLO, BROSSARD: (450) 671-2202 • LES GALERIES LAVAL: (450) 681-9090

Airbus lance le A380, son avion géant

La société française entend damer le pion à Boeing

Agence France-Presse

TOULOUSE – Airbus Industries a reçu hier le feu vert de ses actionnaires pour le lancement industriel de l’avion géant A380, qui va permettre à l’avionneur européen de prendre une longueur d’avance sur son concurrent Boeing sur le marché des gros-porteurs.

Ce programme est le « grand défi du 21^e siècle », a déclare Jean-Luc Lagardère, coprésident français du conseil de surveillance d'EADS, actionnaire à 80 % d'Airbus Industrie, lors de la cérémonie organisée hier à Toulouse (sud-ouest de la France) pour baptiser son futur avion géant de 550 places.

Au lendemain du 30^e anniversaire d'Airbus Industrie, M. Lagardère et son homologue allemand Manfred Bischoff ont rappelé le chemin parcouru depuis ce jour de 1970 où quelques ingénieurs se réunissaient dans l'espoir de concurrencer un jour les Américains.

Airbus vend désormais autant d'avions que Boeing.

Techniquement, assure Noël Forgeard, l'administrateur-gérant d'Airbus, l'appareil « offre un coût par passager inférieur de 17 % aux avions actuels », il ne « nécessitera pas de changement majeur des infrastructures aéroportuaires, et nous offrirons 35 % de plus de place par passager ».

Sur le plan commercial, il écarte les prophéties de Boeing « selon lequel il n'y a pas de marché pour cet avion, car les Américains disaient la même chose en 1984 lors du lancement de l'A320, vendu depuis à 1000 exemplaires ».

Subventions non conformes ?

Peu avant ce lancement officiel de l'A380, la Commission européenne a réfuté des accusations américaines, assurant que le financement public prévu pour cet avion, le plus plus grand de l'histoire de l'aviation civile, ne consistait pas en « subventions » mais en « prêts remboursables ».

Le lancement industriel marque le commencement du processus de production, qui prévoit la réception en 2003 des premières parties de l'avion à Toulouse, lieu d'assemblage, et la réalisation du premier vol fin 2004. Les livraisons débuteront en 2006.

Plus gros et plus économique que le Boeing 747 (400 places), l'A380 pourra, selon les versions, transporter de 480 à 650 passagers, et même jusqu'à 800 en version charter. Le premier né de la série sera l'A380-100, d'une capacité de 555 sièges.

Airbus a reçu des commandes fermes pour 50 avions au total, provenant d'Air France, de l'australienne Qantas, de Singapore Airlines, de Virgin Atlantic (Gran-

de-Bretagne), d'Emirates (Dubai) et de la société de leasing américaine ILFC.

Le coût global du programme A380 est évalué à 10,7 milliards de dollars dont 6 milliards fournis par Airbus. Des équipementiers partenaires apporteront une contribution de 2,8 milliards de dollars et le reste proviendra d'avances remboursables des États.

Airbus prévoit que l'A380 commencera à être rentable à partir de 250^e appareil vendu. La compagnie évalue le besoin en très gros porteurs à 1500 appareils sur vingt ans (dont 300 en fret), dont elle pense obtenir la moitié.

Noël Forgeard a affirmé que les avances remboursables des gouvernements prévues pour développer cet avion étaient conformes aux accords de 1992 entre les États-Unis et l'Europe.

« Airbus reçoit des prêts remboursables à des conditions commerciales. Les gouvernements investissent, ils prennent une part de risque sur le lancement d'un avion, et Airbus leur paie des intérêts. Cela est conforme aux accords de 1992 entre l'Union européenne et les États-Unis », a indiqué M. Forgeard.

M. Forgeard se référait à l'accord de 1992 qui autorise des aides directes à la construction d'avions de transport civil d'au moins 100 places jusqu'à 33 % du coût du programme, une clause s'appliquant à Airbus.

Inquiet de cette atteinte à son quasi-monopole, le constructeur aéronautique américain a su se faire entendre de la Maison-Blanche, qui a volé à son secours en mettant en cause le financement public d'Airbus, estimé à quatre milliards de dollars de crédits.

Guerre commerciale à l'horizon

Le président américain Bill Clinton avait saisi ce lundi l'occasion du sommet euro-américain à Washington pour protester contre le fait qu'Airbus « est en passe d'obtenir des prêts accordés sur des critères non commerciaux » pour financer l'A380, selon son principal conseiller économique, Gene Sperling.

Une responsable américaine a même laissé entendre que Washington était prêt à porter l'affaire à l'OMC, faute de compromis acceptable.

La réaction de Bruxelles ne s'est pas fait attendre. La Commission européenne, qui défend les droits de l'Union dans les négociations commerciales internationales, a assuré hier que ces « prêts remboursables », qu'il ne faut pas assimiler à des subventions, étaient « conformes » aux règles de l'OMC.

« Si les États-Unis décident de lancer une procédure contre l'Union, la Commission n'hésitera pas à proposer au Conseil (des ministres européens) de prendre des mesures similaires, en remettant en question les subventions indirectes dont bénéficie Boeing par le biais de ses contrats avec la NASA et le Pentagone », a menacé un porte-parole de la Commission.



Plus gros et plus économique que le Boeing 747 (400 places), l'A380 pourra, selon les versions, transporter de 480 à 650 passagers, et même jusqu'à 800 en version charter.



Voilà à quoi pourrait ressembler le cockpit d'un Airbus A380.

Le A380 en chiffres

Agence France-Presse

TOULOUSE — L'A380, dont le lancement industriel vient d'être annoncé par les actionnaires d'Airbus, est le plus grand avion de l'histoire de l'aviation civile.

La première version de l'appareil, l'A380-100, dont les livraisons sont prévues pour 2006, a une envergure de 80 mètres et une longueur de 73 mètres.

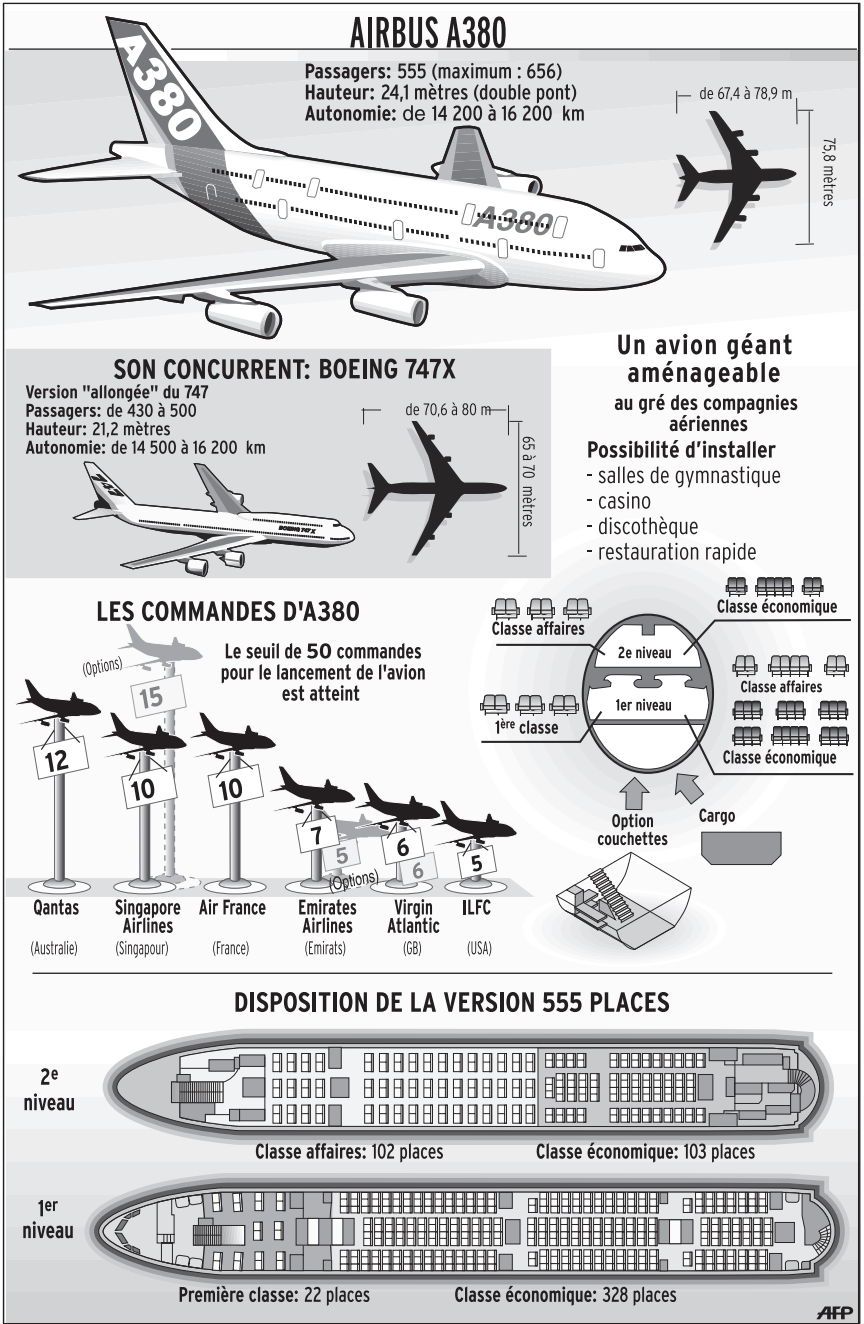
Le projet d'avion géant était jusqu'à présent baptisé A3XX.

La hauteur de cet avion à deux ponts complets, qui pourra accueillir 555 passagers en configuration tri-classe, atteint 24 mètres. Son autonomie est de 14 200 kilomètres.

La capacité en sièges de l'avion est supérieure de quelque 35 % au plus grand appareil existant, le B747-400 de l'américain Boeing. Ce dernier peut transporter 416 passagers en configuration tri-classe. Le B747, lancé par Boeing il y a trente ans, a une longueur de 64,4 mètres pour une envergure de 70,6 mètres. Son rayon d'action va jusqu'à 13 570 km, pour relier par exemple Los Angeles à Hong-Kong ou encore Singapour à Londres.

Pour contrer l'A380 du constructeur européen, Boeing veut lancer une version allongée de son modèle à succès, qui pourra accueillir un peu plus de 500 passagers.

Airbus a de son côté prévu plusieurs types d'A380, qui seront lancés en fonction de la demande du marché.



Le confort est au rendez-vous à bord du nouvel Airbus (en première classe, bien entendu !).

Parmi les variantes envisagées, l'A380-100R, qui conservera la même capacité de 555 sièges tout en offrant une autonomie plus grande de 16 200 km. L'A380-200 allongé pourra transporter 656 passagers sur des distances allant jusqu'à 14 200 km.

L'avionneur européen étudie aussi la possibilité de fabriquer une version plus petite,

l'A380-50R, d'une capacité de 481 passagers, avec la même autonomie que l'A380-100R.

Airbus prévoit aussi une version tout cargo, l'A380-100F. Enfin, une autre variante à l'étude porte sur l'A380-100S, spécialement conçu pour des vols à haute fréquence court-courriers, adapté au marché japonais.

Collecte de sang

Ligne Info-Collecte : (514) 832-0873 · 1 800 343-SANG

www.hema-quebec.qc.ca

Profitez du temps des Fêtes pour sauver une vie!

Anne-Marie Tremblay, 12 ans.
Anémie Blackfan-Diamond.
Transfusée 122 fois.

MONDE

Turquie : massacre de prisonniers en grève de la faim

BURAK AKINCI
Agence France-Presse

ANKARA — Au moins quinze détenus et deux gendarmes sont morts hier lors d'un assaut massif lancé à l'aube contre 20 prisons par les forces de sécurité turques pour arrêter une grève de la faim de détenus d'extrême gauche.

En soirée hier, l'opération se poursuivait dans deux établissements. Au petit jour, des centaines de gendarmes et policiers ont simultanément assailli les quartiers de prisons situées dans tout le pays, abritant quelque 200 détenus en grève de la faim depuis deux mois pour dénoncer une réforme du système carcéral.

« Quinze détenus ont perdu la vie, la plupart après s'être immolés par le feu », a déclaré en fin de journée le ministre turc de la justice Hikmet Sami Turk aux journalistes. « Deux militaires ont été tués et trois autres blessés », a-t-il ajouté.

Selon le ministre, 57 détenus ont été blessés durant l'opération, pour la plupart également après avoir mis le feu à leurs vêtements.

M. Turk a indiqué que 574 grévistes de la faim avaient été « sauvés » et hospitalisés.

Deux détenus se sont immolés par le feu lors de l'assaut dans la prison de Bayrampasa, centre nerveux du mouvement, et un troisième qui avait également mis le feu à ses vêtements est mort abattu par les forces de sécurité alors qu'il se dirigeait vers elles en courant dans la prison d'Umraniye, avait indiqué un peu plus tôt le ministre.

M. Turk n'avait pas précisé où était mort le quatrième détenu ni les circonstances de décès de deux gendarmes, dont un a été tué à Umraniye et l'autre à Canakkale.

« Les organisations ont donné l'ordre aux détenus de s'immoler », a dit M. Turk, interrogé par les journalistes.

L'assaut contre les prisons a été lancé après l'échec de tentatives de médiation.

L'intervention des forces de sécurité turque a donné lieu hier à plusieurs manifestations de soutien aux prisonniers turques à travers l'Europe.

Aucun des mouvements n'a



Photo : AFP

Des forces spéciales transportent ce prisonnier à l'hôpital d'Ankara.

donné lieu à des incidents et tous ont été dispersés dans le calme.

Le Conseil de l'Europe a pour sa part « regretté hier la perte de vies humaines ».

Les détenus protestent contre un projet de réforme des prisons qui prévoit des cellules de 3 places au lieu des dortoirs actuels pour 60 personnes.

Selon les autorités, ces prisons doivent permettre d'améliorer la sécurité dans les établissements surpeuplés, fréquemment en proie à des mutineries avec prises de gardiens en otages, ou à des affrontements entre gangs mafieux.

Mais les détenus et les organisations de défense des droits de l'homme craignent que la nouvelle

structure n'accroisse l'isolement des prisonniers et ne facilite les mauvais traitements.

Malgré l'annonce du report de l'entrée en fonction de ces nouvelles prisons, les autorités turques ont rompu hier leur promesse en transférant des détenus dans l'une d'entre elles.

M. Turk avait pourtant annoncé

le 9 décembre le report de l'entrée en fonction du nouveau système carcéral à une date indéterminée, tentant ainsi en vain d'arrêter la grève de la faim.

L'Union européenne, à laquelle Ankara est candidate, a récemment enjoint à la Turquie, dans un rapport annuel sur ses progrès en vue d'une adhésion, d'améliorer la situation dans ses prisons.

EXPRESS INTERNATIONAL

AFGHANISTAN | Sanctions renforcées

LE CONSEIL DE sécurité de l'ONU a imposé hier une panoplie de nouvelles sanctions contre les talibans au pouvoir à Kaboul pour les contraindre à mettre fin à leur soutien au terrorisme. La résolution 1333, présentée par les États-Unis et la Russie, a été adoptée par 13 voix et deux abstentions, celle de la Chine et de la Malaisie. L'ONU impose un embargo sur les armes à l'encontre des seuls talibans, la fermeture de tous leurs bureaux de représentation à l'étranger, une interdiction de voyager hors d'Afghanistan pour les responsables talibans et un embargo aérien renforcé. Il « exige » que les miliciens fondamentalistes livrent le terroriste présumé Oussama ben Laden et qu'ils ferment les camps d'entraînement terroristes sur leur territoire. — d'après AFP

BELGIQUE | Journalistes tués

SOIXANTE-DEUX journalistes ont été tués en l'an 2000 dans l'exercice de leurs fonctions, principalement pour avoir enquêté sur des affaires de criminalité organisée et de corruption ou exprimé des points de vue déplaisants aux régimes, selon un rapport rendu public hier à Bruxelles par la Fédération internationale des journalistes (FIJ). Ce rapport annuel cite ainsi la mort de 37 journalistes, dont neuf en Colombie, dans le cadre de leur travail, et vingt autres décès présumés dans les mêmes circonstances. La FIJ recense aussi cinq autres décès de personnes travaillant avec des équipes de reportage. — d'après AP

OUZBÉKISTAN | Répression

L'USAGE DE la torture est répandu en Ouzbékistan, dans des affaires politiques comme de droit commun, a accusé hier l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW). Selon cet organisme, la police torture régulièrement les détenus et le nombre de morts en garde à vue a augmenté depuis le lancement il y a trois ans de la répression contre les militants islamistes. Dans un rapport de 62 pages, le groupe affirme que le la police recourt aux coups, aux suffocations, aux chocs électriques, aux viols et agressions sexuelles pour forcer les victimes à passer aux aveux. Les tribunaux acceptent ces aveux. — d'après AFP

KENYA | Régime accusé

LA VEUVE d'un ancien ministre rwandais de l'intérieur, Seth Sendashonga, a accusé hier les autorités rwandaises d'être responsables de la mort de son mari. Mme Cyriaque Nukuze a fait cette déclaration devant la Haute Cour de Nairobi, au Kenya, lors de la reprise du procès des trois hommes accusés du meurtre de son époux. Sendashonga a été assassiné, le 16 mai 1996 à Nairobi, après avoir écrit 760 lettres dénonçant les abus de l'Armée patriotique rwandaise et son implication dans le meurtre de civils. La démission subsequente du ministre et son témoignage devant une commission d'enquête sur la disparition de l'ancien président Juvénal Habyarimana avait irrité le général-président Paul Kagamé. — d'après Panafican News

Agence Frane-Presse

ALGER — La violence des groupes armés se déchaîne en Algérie. Entre samedi et lundi, plus de 80 personnes ont été assassinées dans une série de massacres au sud et à l'ouest d'Alger.

Vingt-deux personnes ont été massacrées lundi soir dans l'attaque d'un hameau isolé par un groupe armé près de Tenès dans le secteur de Chlef, a-t-on appris hier auprès d'habitants de la région.

D'autre sources indiquent que 28 personnes ont été tuées, horriblement mutilées à la hache.

Trois familles, résidant dans des habitations misérables, ont été attaquées vers 22 h à Ouled Mahieddine par un groupe d'islamistes armés, dont le nombre n'est pas connu, mais qui auraient été « nombreux », selon des témoignages d'habitants.

Ce nouveau massacre intervient au lendemain du mitraillage d'un car de voyageurs à la sortie de la petite ville côtière de Tenès à 200 km à l'ouest d'Alger.

Le mitraillage du car, attribué au Groupe islamique armé (GIA) d'Antar

Zouabri, avait fait 18 morts et 4 blessés, selon la presse.

Une heure plus tard, cinq personnes ont été tuées, mitraillées par un groupe armé dans la cité Boutane à Khémis Miliana, alors qu'elles se promenaient après la rupture du jeûne du ramadan.

Le même soir, huit personnes d'une même famille ont été massacrées par un groupe armé près de Khémis Miliana dans le hameau d'Oued Chellif. Cette famille, dont la mère était enceinte, pourrait avoir été exterminée par les auteurs du mitraillage de la cité Boutane.

Samedi soir, 16 lycéens ont été sauvagement massacrés dans leur dortoir du lycée technique de Médéa, à 80 km au sud d'Alger, alors qu'ils s'apprêtaient à s'endormir.

Cette tuerie, la première visant des enfants dans un lycée depuis le début des violences en Algérie en 1992, a jeté l'émoi dans le pays et contraint les autorités à rompre le silence qu'elles observaient depuis dix mois sur la situation sécuritaire et à confirmer le massacre.

En outre d'autres attentats ont été commis, notamment à Batna, Bouira et Bou-

merdès, tandis que plusieurs faux barrages ont été dressés en Kabylie par des groupes islamistes composés de dizaines d'hommes armés, selon la presse privée algérienne.

L'armée a, par ailleurs, tué lors de ratisages une dizaine d'islamistes armés dans la région de Skikda, selon la presse.

Depuis le début du ramadan, le 27 novembre, plus de 260 personnes ont ainsi été tuées dans des violences en Algérie, selon un décompte établi à partir de bilans de la presse.

Les attentats sont imputés à deux groupes hostiles à la politique de concorde civile du président Abdelaziz Bouteflika qui aministie les islamistes non coupables de crimes de sang et de viols.

Ces groupes sont le GIA, actif au sud et à l'ouest d'Alger, et le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) d'Hassan Hattab, opérant essentiellement à l'est et en Kabylie.

Le GIA, le plus radical, s'attaque indistinctement aux militaires et aux civils, alors que le GSPC affirme ne viser que les forces de sécurité et les représentants de l'État.

Femmes en France : la discrimination persiste

Agence France-Presse

PARIS — Un rapport officiel déposé hier dénonce les « discriminations persistantes » envers les femmes en France, tant dans les secteurs public et privé que dans les organes de concertation.

Le document traitant de *La place des femmes dans les lieux de décision* a été réalisé à la demande du premier ministre Lionel Jospin. Il est suivi de recommandations sous forme d'un projet d'avis qui sera soumis aujourd'hui au vote du Conseil économique et social (CES).

Le rapport constate la féminisation progressive du travail en France depuis 1900, avant d'énumérer une liste de « discriminations persistantes » envers les femmes qui représentent aujourd'hui près de la moitié (46 %) de la population active, contre un tiers en 1962.

Depuis 1975, elles sont plus nombreuses que les hommes à poursuivre des études supérieures. Et pourtant elles sont très faiblement représentées dans le haut de la pyramide hiérarchique et dans tous les lieux où s'élabore le dialogue social, indique le rapport, chiffres à l'appui.

Pour tenter de combler cet écart, le pro-

jet d'avis demande à l'État d'organiser des campagnes d'information sur la mixité au travail pour « faire évoluer les mentalités ».

Il demande également à l'État « de mettre en application les principes qu'il prône » en nommant davantage de femmes aux postes de décision dans la fonction publique et les organismes où il a des représentants.

Aujourd'hui le taux des femmes actives en âge d'élever des enfants (25-49 ans) est de 80 % (contre 41,5 % en 1962), ce qui place la France au 4^e rang de l'Union européenne, derrière trois pays nordiques.

Les femmes cadres n'ont cependant que le choix entre mettre en péril leur carrière ou retarder (voire renoncer à) une éventuelle maternité. Le rapport relève une forte proportion de femmes très diplômées vivant seules et sans enfant.

Le projet d'avis propose notamment de renforcer les dispositifs d'aide à la garde préscolaire et périscolaire.

Selon le document, les femmes françaises représentent 6 % des sénateurs, 11 % des députés et 3 % des « numéros un » des entreprises privées.

Si près d'un magistrat sur deux est une femme (47,2 % en 1998), il n'y a que deux premières présidentes dans les cours d'appel et une femme procureur général.

En septembre 2000, elles constituaient 32,8 % des membres des cabinets ministériels, mais « plutôt aux postes de relations publiques qu'à ceux de directeurs de cabinet ».

Les femmes n'occupent que 8,9 % des postes « à décision du gouvernement » (préfets, ambassadeurs, directeurs d'administration centrale), 12,4 % des autres emplois d'encadrement.

Dans le secteur privé, les femmes représentent 3 % des « numéros un » et 6 % des « numéros deux » dans les 200 entreprises de plus de 500 salariés.

Dans les chambres de commerce et d'industrie, organe de représentation professionnelle, l'assemblée permanente nationale ne compte aucune femme. Celle des chambres des métiers en compte trois, autant que pour les chambres d'agriculture.

Côté syndical, elles représentent de 18 % à 60 % des adhérents, selon les branches professionnelles, de 0 à 40 % des instances des organisations syndicales et 28 % des délégués du personnel.

Attentat contre un adjoint du maire de Moscou



Photo : AFP
Les policiers examinent le corps sans vie du chauffeur d'un adjoint au maire de Moscou, Iossif Ordjonikidzé, cible d'un attentat hier.

SYLVIE BRIAND
Agence France-Presse

MOSCOU — Un adjoint au maire de Moscou Iouri Loujkov a été grièvement blessé hier et son chauffeur tué, dans un attentat qui illustre l'arrogance de groupes criminels attirés par les richesses brassées dans la capitale, « vitrine du capitalisme russe ».

La voiture blindée dans laquelle se trouvait Iossif Ordjonikidzé, chargé des relations économiques de la Ville de Moscou avec l'étranger, du secteur de l'hôtellerie et des jeux, a été attaquée dans la matinée en plein centre de la capitale par deux inconnus.

Blessé au ventre, M. Ordjonikidzé se trouve dans un état critique, ont affirmé des sources hospitalières, citées par l'agence Interfax.

« Les médecins luttent pour sa vie », a pour sa part déclaré le maire, en précisant que des organes vitaux du responsable municipal avaient été touchés.

Ses assaillants, masqués et vêtus de noir, ont réussi à prendre la fuite.

Plus de trente impacts de balles ont été relevés sur le véhicule. Une kalachnikov de calibre 7,62 mm, dont les balles antiblindage étaient en mesure de percer un rail de chemin de fer à 100 mètres de distance, a été retrouvée sur place, selon l'agence Ria Novosti.

Les services de sécurité russes

(FSB, ex-KGB) ont immédiatement fait état d'un attentat commandité.

Le maire de Moscou a pour sa part dénoncé la vengeance d'une bande criminelle dans cet attentat, le huitième au moins à frapper des responsables municipaux de la capitale depuis 1994.

Une décision prise par M. Ordjonikidzé « n'a, de toute évidence, pas plu à une bande criminelle », a commenté le maire, cité par Interfax.

Selon M. Loujkov, les responsables municipaux reçoivent régulièrement « un flot de menaces » de la part de groupes criminels, notamment à la suite de la fermeture de nombreux marchés et d'une nouvelle loi visant à lutter contre le fructueux trafic d'alcool de contrebande.

Le porte-parole de la mairie, Sergueï Tsoï, cité par la télévision publique RTR, a pour sa part souligné que la confrontation avec les criminels, attirés par le juteux programme de développement économique de la Ville, était parfois inévitable.

M. Ordjonikidzé s'occupe, en tant que responsable du comité du tourisme ainsi que de l'hôtellerie et des jeux à Moscou, de secteurs représentant des centaines de millions de dollars et attirant les groupes mafieux.

Il est également impliqué dans un projet, évalué à 100 millions de dollars, qui porte sur la construc-

tion d'un circuit automobile de Formule 1 près de Moscou.

Il y a quelques mois, un adjoint de M. Ordjonikidzé, Viatcheslav Bouroulnik, avait été la cible de tirs contre son véhicule, mais n'avait pas été blessé.

Un autre adjoint du maire, chargé des transports et des communications, avait été assassiné en 1995.

Des centaines d'assassinats commandités sont perpétrés chaque année en Russie et restent le plus souvent non élucidés.

Moscou concentre l'essentiel des investissements et de la richesse du pays et les critiques du maire de la capitale dénoncent régulièrement la corruption de l'administration municipale.

Fin septembre, le ministère russe de l'Intérieur avait mis en garde M. Loujkov contre la corruption de certains fonctionnaires.

Selon le ministère, une trentaine de poursuites judiciaires ont été engagées contre des responsables de l'administration de Moscou, qui ont causé à l'État des dommages évalués à plus de 15 millions de dollars.

Réélu en décembre dernier avec plus de 70 % des voix, M. Loujkov règne sans partage depuis plus de 7 ans sur Moscou. Il a toujours démenti les accusations de ses détracteurs selon lesquelles la mafia russe toucherait sa part dans les affaires commerciales et financières de la capitale.

YUGOSLAVIE

La crédibilité du TPI entachée, estime Kostunica

Agence France-Presse

BELGRADE — Le procureur du Tribunal pénal international (TPI), M^{me} Carla del Ponte, a entaché la crédibilité de cette institution en refusant d'ouvrir une enquête contre l'OTAN après ses bombardements sur la Yougoslavie, a estimé hier le président yougoslave Vojislav Kostunica.

« Une grande ombre de doute est tombée sur le tribunal de La Haye lorsque Carla del Ponte a refusé de mener une enquête sur les possibles crimes contre l'humanité commis pendant les bombardements de l'OTAN » sur la Yougoslavie en 1999, a dit M. Kostunica au cours d'une conférence de presse donnée à Belgrade.

La décision de M^{me} del Ponte « a jeté une grande ombre sur le travail du tribunal », a ajouté M. Kostunica, réitérant la position officielle de Belgrade selon laquelle la coopération avec le TPI « n'est pas une priorité ».

Avant de « normaliser » ses relations avec le TPI, le nouveau pouvoir yougoslave, selon M. Kostunica, doit résoudre les problèmes intérieurs auquel il est confronté, comme les tensions interethniques dans le sud de la Serbie et les relations entre la Serbie et le Monténégro, les deux composantes de la République fédérale de Yougoslavie (RFY).

« Nous rouvrirons le bureau du TPI à Belgrade », a cependant confirmé M. Kostunica.

Mais il a aussitôt souligné que le tribunal de La Haye était, à ses yeux, « trop limité pour traiter tout ce qui s'est passé dans l'ex-Yougoslavie et pour comprendre la complexité de nos relations » (entre ex-républiques yougoslaves).

M. Kostunica a évoqué l'exemple de pays comme l'Afrique du Sud, « qui ont eu recours à leurs propres institutions, non juridiques, plus souples, pour déterminer la vérité » sur des événements qui s'y sont produits.

« De nombreuses voix se sont élevées au sein même du TPI pour faire comprendre qu'une seule institution ne peut résoudre tous les cas (...), et qu'elle ne peut s'ingérer dans la question de la vérité ou de la non-vérité historique », a affirmé M. Kostunica.

En visite officielle à Moscou, Carla del Ponte, a répliqué aux critiques de M. Kostunica que le TPI n'est pas compétent pour juger du bien-fondé de l'intervention de l'OTAN en Yougoslavie.

« Nous avons reçu des plaintes à propos de l'intervention de l'OTAN, mais le Tribunal pénal international n'a pas la compétence pour juger si cette action militaire était légitimée ou pas », a déclaré M^{me} del Ponte à la chaîne de télévision publique russe ORT.

« Je ne porte pas de jugement pour savoir si cette intervention était légitime ou pas », a-t-elle répondu au journaliste qui, reprenant l'accusation de M. Kostunica, lui demandait pourquoi le TPI n'avait pas ouvert d'enquête concernant les centaines de civils yougoslaves tués dans les bombardements de l'OTAN et depuis que la KFOR était déployée au Kosovo.

M^{me} del Ponte a indiqué qu'elle espérait « une rencontre avec M. Kostunica le plus tôt possible pour parler de coopération » entre le TPI et la RFY.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 24 DÉC., OU SI SEARS EST FERMÉ, AU SAMEDI 23 DÉC. 2000

TOUS LES FOURS À MICRO-ONDES ET LAVE-VAISSELLE SONT EN SOLDE



97\$
FOUR À MICRO-ONDES
KENMORE® 0,7 P³
600 W de puissance. N° 86010. Rég. Sears 99,99.

149⁹⁹
FOUR À MICRO-ONDES KENMORE 1 P³
1000 W de puissance. Cuisson et réchauffage rapides. N° 87010. Rég. Sears 169,99.

189⁹⁹
FOUR À MICRO-ONDES
PANASONIC 1 P³
900 W de puissance. N° 19312. Rég. Sears 199,99.

199⁹⁹
FOUR À MICRO-ONDES SANYO
1,1 P³ À CAPTEUR
1050 W de puissance, 6 réglages avec capteur. N° 19632. Rég. Sears 219,99.

SANYO

599⁹⁹
LAVE-VAISSELLE
KENMORE
LAVAGE ULTRA
Lavage sur 5 niveaux, alimentation directe. N° 15622. Rég. Sears 679,99. Aussi en bisque et en noir

Kenmore

Heures de magasinage des fêtes											
DÉCEMBRE											
SAMEDI 16			8 h	DIMANCHE 17			9 h	LUNDI 18			8 h
			17 h				17 h				21 h
MARDI 19			8 h	MERCREDI 20			8 h	JEUDI 21			8 h
			21 h				21 h				21 h

Il y a des magasins Sears près de chez vous

Gros appareils ménagers disponibles dans les magasins suivants:

- Deux-Montagnes**
Promenades Deux-Montagnes, (450) 491-5000
- Drummondville**
Les Promenades de Drummondville, (819) 478-1381
- Granby**
Les Galeries de Granby, (514) 375-5770
- Joliette**
Magasin concession, (450) 759-3900
- Mont-Laurier**
Magasin concession, (819) 623-4100
- Montréal**
Carrefour Laval, (450) 682-1200
Centre commercial Champlain, Brossard, (450) 465-1000
Les Galeries d'Anjou, (514) 353-7770
Place Vertu, (514) 335-7770
Promenades St-Bruno, (450) 441-6603
Magasin de meubles et d'électroménagers d'Anjou, Langelier et Jean-Talon, (514) 254-4213
Magasin de meubles et d'électroménagers de Brossard, boulevard Taschereau et boulevard Napoléon, (450) 678-9066
Magasin de meubles et d'électroménagers de LaSalle Carrefour Angrignon, (514) 365-5070
Magasin de meubles et d'électroménagers de Laval, boulevard Curé-Labelle et autoroute 440, (450) 682-0495
- Pointe-Claire**
Centre Fairview Pointe-Claire, (514) 694-8815
Magasin de meubles et d'électroménagers de Pointe-Claire boulevard des Sources et autoroute Transcanadienne, (514) 694-3984
- Repentigny**
Les Galeries Rive-Nord, (450) 582-5532
- Sorel**
Les Promenades Sorel, (450) 746-2508
- St-Hyacinthe**
Magasin concession, (450) 773-6601
- St-Jean**
Carrefour de Richelieu, (450) 349-2651
- Saint-Jérôme**
Le Carrefour du Nord, (450) 432-2110
- Valleyfield**
Magasin concession, (450) 371-3050



Gros appareils ménagers en ligne au www.sears.ca

SEARS

Sears. Les beaux côtés de votre vie.™

Copyright 2000. Sears Canada Inc.

Palestine : enquête de l'ONU

Agence France-Presse

GENÈVE — La commission des droits de l'homme de l'ONU a nommé hier trois experts d'une commission chargée d'enquêter sur les violations de ces droits dans les territoires palestiniens, deux professeurs de droit international sud-africain et américain, et un ancien ministre du Bangladesh.

Le professeur sud-africain John Dugard, qui enseigne à l'université de Leiden aux Pays-Bas, le professeur américain Richard Falk, de l'Université de Princeton aux États-Unis, et l'ancien chef de la diplomatie du Bangladesh Kamal Hussein ont été choisis pour « leur indépendance et leur objectivité », a indiqué un communiqué de la Commission de l'ONU à Genève.

Le gouvernement d'Israël avait indiqué, après la décision de la Commission des droits de l'homme, en octobre, prévoyant la nomination de ces experts chargés d'enquêter sur les violations présumées perpétrées par les forces israéliennes, qu'il n'entendait pas coopérer avec une enquête « hostile ».

Le Haut commissaire aux droits de l'homme Mary Robinson s'était rendu en novembre en Israël et dans les territoires palestiniens. À son retour, Mme Robinson avait dénoncé « la situation intolérable » des populations civiles des territoires palestiniens et recommandé d'envisager la présence d'observateurs internationaux. Elle avait souhaité la fin de la construction de colonies de peuplement israélien, et remis un rapport au secrétaire général de l'ONU Kofi Annan.

Poursuivant la répression, l'armée israélienne a détruit hier dans la bande de Gaza une maison palestinienne, située près du bloc d'implantations juives de Goush Katif, où vivait une famille de quinze personnes, selon des témoins.

La maison de huit pièces a été rasée par des bulldozers après l'évacuation de ses habitants.

La veille, l'armée avait détruit un bâtiment de trois étages dans la localité de Deir El Balah (bande de Gaza), dans un secteur où l'armée ouvre une nouvelle route reliant la colonie juive de Kfar Darom à Israël.

L'armée n'a fourni aucune explication sur ces destructions.

À Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, trois Palestiniens en voiture ont été arrêtés hier par des militaires israéliens après un échange de tirs au cours duquel des chars israéliens ont tiré trois obus.

Les trois hommes ont été stoppés par des blindés alors qu'ils se trouvaient en zone autonome palestinienne, selon des témoins.

Par ailleurs, des Palestiniens ont ouvert le feu hier dans la soirée contre un véhicule israélien et fait sauter une charge, sans faire de blessés, près de l'implantation d'Itamar, dans le nord de la Cisjordanie, selon un porte-parole militaire.

Par ailleurs, Israéliens et Palestiniens devaient reprendre hier à Washington des discussions avec l'administration américaine sur une relance du processus de paix au Proche-Orient.

Ces rencontres de haut rang, qui pourraient durer jusqu'à demain ou vendredi, sont les premières à se tenir aux États-Unis depuis l'échec du sommet de Camp David en juillet et après deux mois et demi d'Intifada meurtrière.

Selon le département d'État, elles devaient débiter sur la base aérienne de Bolling, près de Washington, vers « 13 h ou 14 h » locales.

« Sans avancée cette semaine, cela va devenir extrêmement difficile », s'est borné à dire un responsable américain sous couvert d'anonymat, en refusant d'évoquer le vif du sujet.

Parmi les désaccords, les Palestiniens veulent un État ayant tous les attributs de la souveraineté, alors qu'Israël réclame sa démilitarisation, le contrôle de son espace aérien et de ses frontières extérieures.

L'État hébreu refuse aussi de revenir aux lignes d'armistice qui prévalaient avant 1967, comme l'exigent les Palestiniens en application des résolutions internationales.

Au cours des derniers jours, Israël a fait valoir qu'il pouvait accepter que tous les quartiers arabes de Jérusalem passent sous souveraineté palestinienne, y compris l'Esplanade des mosquées à Jérusalem-est annexée.

Mais, a ajouté ce pays, à condition que les Palestiniens renoncent en échange au droit au retour (en Israël) de quelque 3,5 millions de réfugiés.

Les premières rencontres aux États-Unis se tiendront séparément, les Américains faisant la navette entre les deux délégations. À un stade ultérieur, une réunion directe des deux protagonistes est probable, selon le département d'État.

Tant l'administration américaine sortante de Bill Clinton, en fonction jusqu'au 20 janvier, que la partie israélienne, dans la perspective d'élections le 6 février qui pourraient se traduire par un référendum sur la paix, ont un intérêt à un accord à court terme.

Un tribunal donne satisfaction à Pinochet : sa santé sera évaluée à l'Hôpital militaire

Agence France-Presse

SANTIAGO — La Cour d'appel de Santiago a donné satisfaction hier à la défense du général Augusto Pinochet, en décidant que l'ancien dictateur subirait un examen de santé à l'Hôpital militaire pour déterminer s'il est en mesure d'être soumis à un procès.

Par ailleurs, la Cour suprême du Chili a tenu une seconde audience en vue de se prononcer sur l'inculpation et l'assignation à résidence de Pinochet, décidées le 1^{er} décembre par le juge Juan Guzman Tapia et annulées le 11 par la Cour d'appel.

En ce qui concerne l'examen de santé, les trois magistrats de la chambre de la Cour d'appel, devant laquelle ont plaidé lundi les avocats de l'accusation et de la défense, ont adopté à l'unanimité leur décision, qui n'est susceptible d'aucun recours, a indiqué le tribunal.

Ils ont ordonné que cet examen de santé mentale et neurologique se déroule en présence de médecins et d'experts ne faisant pas partie du groupe de médecins désignés par le juge Guzman.

Les avocats de l'accusation dans les poursuites judiciaires engagées contre Augusto Pinochet pour des crimes commis sous son régime (1973-1990) s'opposaient à ce que l'examen de santé soit effectué à l'Hôpital militaire de Santiago.

Cet établissement « n'offre pas les garanties » objectives nécessaires, avait affirmé l'avocate Carmen Hertz. Comme ses confrères de l'accusation, elle avait demandé que l'examen ait lieu à l'Hôpital José Joaquín Aguirre de l'Université du Chili.

Cet examen de santé a été ordonné le 25 septembre par le juge Guzman, dont la décision a été ratifiée par la justice chilienne.

Il vise à déterminer si Pinochet, âgé de 85 ans et souffrant de plusieurs maladies, dont un diabète et une affection cardio-vasculaire, peut être soumis à un procès pour les crimes commis sous sa dictature, qui ont fait plus de 3000 morts et disparus.

L'aggravation de l'état de santé physique et mentale du général Pinochet avait été invoquée

par les autorités britanniques pour mettre un terme, en mars dernier, à sa détention à Londres.

La défense de l'ex-dictateur et l'opposition de droite fondent de nombreux espoirs sur cet examen de santé, à même selon eux d'offrir une « porte de sortie » à l'affaire Pinochet, qui empoisonne les relations entre le pouvoir civil et les forces armées chiliennes.

L'accusation affirme au contraire que cet examen devrait établir que le général Pinochet est bien en état d'être interrogé par le juge Guzman, puis jugé, seule la démente pouvant l'exempter d'un procès, aux termes de la loi chilienne.

Pour sa part, la Cour suprême du Chili a tenu hier une seconde audience afin de statuer en dernière instance sur un recours de l'accusation contre le verdict de la Cour d'appel annulant l'ordre d'inculpation et d'assignation à résidence du général Pinochet.

Les cinq magistrats de la 2^e chambre de la Cour suprême ont entendu trois avocats de l'accusation, après les quatre déjà auditionnés lundi, ainsi que le seul représentant de la défense du général Pinochet, M^{re} Pablo Rodriguez, avant de clore leur audience.

Selon des avocats de l'accusation, la Cour suprême rendra son verdict « dans les prochains jours ».

Le juge Guzman avait fondé son inculpation sur la responsabilité présumée de Pinochet dans l'exécution sommaire, en octobre 1973, de 75 détenus politiques par une unité militaire connue sous le nom de « Caravane de la mort ».

Rentré le 3 mars à Santiago après 503 jours de détention à Londres, l'ex-dictateur fait actuellement l'objet au Chili de 190 plaintes en justice, toutes instruites par le juge Guzman.

Se basant sur la responsabilité présumée de Pinochet dans les crimes commis par la « Caravane de la mort », au lendemain du coup d'État contre le président socialiste Salvador Allende, la Cour suprême avait levé le 8 août son immunité parlementaire, acquise en mars 1998, lorsqu'il était devenu sénateur à vie après avoir quitté le commandement en chef de l'armée de terre.



Photo : AP

Cet homme est-il malade au point de ne pas pouvoir subir un procès ? Diabète et maladie cardio-vasculaire : la mauvaise santé d'Augusto Pinochet, aujourd'hui âgé de 85 ans, est invoquée par l'ex-dictateur et ses défenseur pour lui éviter un procès pour des crimes commis sous sa dictature et qui ont fait 3000 morts et disparus.

MAGIE SUR GLACE

Location avec

0\$ comptant

Dépôt garanti de 0\$

Choisissez les modalités et le taux qui vous conviennent car nous vous offrons différentes possibilités. Les locations sont aussi flexibles que le sont nos costumes de patinage extensibles... mais ils ne remontent pas lorsque vous vous penchez!

Financement de

3,9%[†]

Sportage X 4 RM 2001
Glaces, verrous et rétroviseurs extérieurs commandés électriquement • Radiocassette AM/FM stéréo • Moteur 4 cylindres de 2 litres à DACT, 16 soupapes et 130 HP • Boîte manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables, un troisième aux genoux du conducteur • Porte-roue et cache-roue extérieurs • Système anti-vol • Direction assistée.

20 995\$[†] Louez à partir de 299,89\$* par mois
Comptant de 0 \$ à un taux de 1,4% pendant 48 mois

Rio S 2001
Moteur 4 cylindres de 1,5 litres à DACT et 96 HP • Boîte manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables • Poutrelles d'acier dans les portières • Radio AM/FM stéréo • Consommation sur la route : 5,8 L/100 km.

11 995\$[†] Louez à partir de 199,89\$* par mois
Comptant de 0 \$ à un taux de 3,8% pendant 48 mois

Sephia L 2001
Radiocassette AM/FM stéréo • Moteur 4 cylindres de 1,8 litres à DACT et 125 HP • Boîte manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables • Cage de protection en acier • Poutrelles d'acier dans les portières • Essuie-glace à trois tempos et balayage intermittent • Direction assistée.

13 845\$[†] Louez à partir de 219,96\$* par mois
Comptant de 0 \$ à un taux de 2,23% pendant 48 mois

Enfin, la qualité accessible à tous!

www.kia.ca

Chaque Kia est protégée par une garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur, une garantie de base de 3 ans/60 000 km et une assistance routière 24-heures.

Kia St-Hyacinthe 2695, boulevard Casavant ouest St-Hyacinthe (450) 774-3444	Gravel Kia 505, rue St-Jacques St-Jean-sur-Richelieu (450) 347-2835	Kia Gabriel 4600 A, boulevard St-Jean Dollard Des Ormeaux (514) 426-7777	Kia Sorel-Tracy 7025, avenue de la Plaza Sorel-Tracy (450) 742-1542	Kia Victoriaville 445, boulevard Bois-Francis nord Victoriaville (819) 758-5050
Kia de Drummondville 300, rue Cormier Drummondville (819) 478-2655	Kia Serge Morand 202, Route 132 St-Constant (450) 635-4610	Kia Trois-Rivières 4200, boulevard Royal Trois-Rivières (819) 373-7300	Joliette Kia 2029 C. Visitation S.C.B. Joliette (450) 752-1952	Kia Mario Blain 545, boulevard Laurier McMasterville (450) 464-4551
Bourassa Kia 1555b, boulevard St-Martin est Laval (450) 669-7040	Kia de Sherbrooke 4290, boulevard Bourque Rock-Forest (819) 563-3737	Kia St-Eustache 410, rue Dubois St-Eustache (450) 623-9004	Kia Montréal 4815, Buchan Montréal (514) 908-2300	Kia Repentigny 782, rue Notre-Dame Repentigny (450) 657-1031
Kia St-Léonard 7250, boulevard Langelier St-Léonard (514) 256-1010	Kia Grenville 83, rue Maples Grenville (819) 242-0115	Kia Longueuil 1190, St-Laurent ouest Longueuil (450) 651-5151	Ville Marie Kia 3010, rue Hochelaga Montréal (514) 598-8800	Kia Latreille 210, boulevard Langlois Valleyfield (450) 370-1130

Nos programmes de location sont établis, suite à l'approbation du crédit, par Crédit Kia Canada inc. Ils sont valables pour toutes les nouvelles Rio S 2001 (SE542), Sephia L 2001 (SE542) et Sportage X 2001 (SP542) louées et livrées pendant un temps limité. Les véhicules peuvent différer des images présentées. Ils sont montrés avec de l'équipement offert en option. Durée de location de 48 mois, avec remise au locateur, à des taux de financement de location de 3,8% pour la Rio S, de 2,23% pour la Sephia L et de 1,4% pour la Sportage X avec un comptant de 0 \$ pour chacun des trois véhicules. *Premier paiement de 199,89 \$ et dépôt garanti de 0 \$ exigible lors de la livraison de la Rio S. **Premier paiement de 219,96 \$ et dépôt garanti de 0 \$ exigible lors de la livraison de la Sephia L. Premier paiement de 299,89 \$ et dépôt garanti de 0 \$ exigible lors de la livraison de la Sportage X. L'obligation totale de location de la Rio S, basée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 11 995 \$, est de 9 594,72 \$ et l'option d'achat est évaluée à 4 106,65 \$. L'obligation totale de location de la Sephia L, basée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 13 845 \$, est de 10 580,08 \$ et l'option d'achat est évaluée à 4 574,40 \$. L'obligation totale de location de la Sportage X, basée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 20 995 \$, est de 14 394,72 \$ et l'option d'achat est évaluée à 7 571,65 \$. Le calcul des obligations de location est basé sur une entente de 20 000 km/an (d'autres types d'ententes existent également). Si la limite est dépassée, des frais supplémentaires de 8 c par kilomètre s'appliquent. L'immatriculation, les plaques, l'inspection préalable à la livraison, les assurances et les taxes ne sont pas inclus et sont payables en sus. Cette offre a une durée limitée et ne peut être combinée à aucune autre offre. Le concessionnaire peut louer ou vendre pour moins cher. (Le prix de détail suggéré du manufacturier pour un modèle Sephia L (SE542) est de 11 995 \$. Le prix de détail suggéré du manufacturier pour un modèle Sephia L (SE542) est de 13 845 \$. Le prix de détail suggéré du manufacturier pour un modèle Sportage X (SP542) est de 20 995 \$. L'immatriculation, plaques, transport, inspection préalable à la livraison, assurances et taxes ne sont pas inclus et sont payables en sus. Les prix peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Un financement de 3,9% est disponible pour tous les modèles Rio S, Sephia L et Sportage X 2001 et ce, pour une période de 48 mois. Exemple de financement : 10 000 \$ à 3,9% par année représente un paiement mensuel de 225,34 \$ pendant 48 mois. Le coût d'emprunt est de 886,48 \$ pour une obligation totale de 10 886,48 \$. D'autres modalités et taux sont disponibles. ** Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Voir un concessionnaire participant Kia pour les détails. Kia et le slogan « Enfin, la qualité accessible à tous » sont des marques de commerce de Kia Motors Corporation.

FORUM

L'économie avant tout

La visite de Vladimir Poutine, cette semaine au Canada, marque un tournant majeur dans la politique étrangère russe

YAKOV M. RABKIN
L'auteur est professeur titulaire à l'Université de Montréal ; il enseigne l'histoire de la Russie au 20^e siècle et est l'auteur de nombreuses publications, dont Science between the Superpowers.

Le professionnalisme du président Vladimir Poutine se fait sentir le plus clairement en politique étrangère. Si en « renforçant la verticale du pouvoir » il doit composer avec la résistance de dirigeants locaux et la corruption endémique de la fonction publique, en politique étrangère Poutine peut s'appuyer sur un corps dévoué de diplomates, d'agents de renseignements et d'analystes, presque tous formés, comme lui, dans des institutions soviétiques. Rappelons que son expertise en relations internationales s'est d'abord affinée au KGB, plus tard, au sein de l'administration de Saint-Petersbourg et, finalement, au Kremlin. Les rapports avec l'étranger constituent le pôle principal de ses activités antérieures. Depuis un an, Poutine, excellent exécutant, n'a plus personne de qui prendre des ordres. Comment ce changement affecte-t-il la politique étrangère de la Russie ?

Plutôt réservé et discret, il cultive une image de responsabilité, de crédibilité et de compétence. À la différence de son prédécesseur Boris Eltsine, il ne s'adonne point à des déclarations improvisées qui restent sans suivi. Les rares interventions publiques de Poutine sont d'habitude bien préparées et réfléchies et entraînent des conséquences sur le terrain.

Réaction post-soviétique

La politique étrangère de Boris Eltsine se démarquait très consciemment du passé soviétique. Il lui fallait démontrer que la Russie n'était plus « l'empire du mal », l'appellation que donnait à l'Union soviétique le président Reagan. Sous Eltsine, les rapports cordiaux se nouent avec des anciens adversaires, surtout avec les États-Unis qui deviennent alors le modèle à suivre tant sur le plan de l'organisation politique qu'en matière économique. Cette période que l'on peut caractériser comme « l'américanisation de la Russie » s'avère d'assez courte durée alors qu'il devenait clair que les Américains, imbus de leur « destinée manifeste », étaient tentés - comme c'est souvent le cas — de faire cavalier seul. Les événements en Yougoslavie ont mis à l'épreuve les rapports avec les États-Unis et ont provoqué, pour la première fois depuis la chute du communisme, des sentiments anti-américains.

Sous Eltsine, la Russie s'ouvre aux pays auparavant boudés par la diplomatie soviétique, tels la Corée du Sud, Formose, Israël. Cette ouverture a entraîné un rapprochement commercial appréciable. Au même moment, la Russie se retire des pays autrefois alliés comme Cuba, le Vietnam ou l'Angola. Certains ont alors accusé la Russie de trahison, de gémuflexion devant les États-Unis. En effet, à certaines périodes, notamment lors du mandat de Kozyrev aux Affaires étrangères,



Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, en compagnie du président russe Vladimir Poutine.

à Moscou, la politique de la Russie semblait calquée sur les positions américaines. La politique de la Russie restait plutôt réactive tout au long des années 1990. La Russie d'Eltsine, en tant que puissance internationale, souffre d'un manque de direction, d'un cadre conceptuel cohérent. Il y manque surtout une définition de l'intérêt national. Certains craignent que la Russie devienne « un Sierra Leone avec des missiles ». C'est pourquoi Poutine a placé la politique étrangère russe sur une base plus solide en dévoilant, en juillet 2000, une doctrine qui identifie quelques lignes directrices de la politique internationale de la Russie.

À la recherche de continuité

Selon cette doctrine, les intérêts économiques constituent le vecteur principal des comportements de la Russie sur la scène internationale. Ainsi, les exportations à haute composante scientifique, assument une grande importance pour la Russie. Or, ces exportations, qui permettent de maintenir un taux d'emploi raisonnable pour les scientifiques et les ingénieurs, sont presque exclusivement de nature militaire. Ainsi la Russie entre en compétition économique avec les États-Unis dans ce secteur stratégique. En outre, certains pays, comme l'Iran, qui achètent des équipements militaires et nucléaires de la Russie, ont des rapports plutôt difficiles avec les États-Unis. Soucieux de reprendre les positions jadis occupées par l'URSS et d'en trouver d'autres, le gouvernement de la Russie concentre le contrôle des exportations militaires, et c'est nul autre que le président

Poutine qui dirige les travaux de la Commission de coopération militaire internationale. La Russie réussit à vendre des équipements militaires en Chine, anciennement un client important de l'URSS, et l'engager dans divers projets de collaboration technologique. La Russie arrive même à pénétrer l'enceinte, pourtant bien gardée, de l'OTAN et fournir à la Grèce des équipements sophistiqués.

Poutine veut mettre en valeur le potentiel que possède son pays en matière de sciences et de technologies. Depuis l'effondrement de l'URSS, ce potentiel a connu un déclin constant. Le président prête une oreille attentive aux scientifiques dont un, le physicien Jaurès Alferov, vient de se voir octroyer un prix Nobel. Poutine tâche de réanimer les scientifiques qui ont connu, sous Eltsine, des années de vaches maigres. Un grand nombre de chercheurs de formation soviétique travaillent en Occident. La nouvelle politique pour la science implique nécessairement la coopération internationale que les expatriés russes, peut être mieux que quiconque, sont capables d'établir. Le Canada, qui, comme les États-Unis et Israël, a accueilli de nombreux scientifiques venant de Russie, peut bénéficier d'une telle coopération.

Afin de mettre en pratique sa doctrine de politique étrangère, le gouvernement de la Russie doit améliorer le climat pour les investisseurs étrangers. Or, cet objectif est difficile à atteindre en raison de l'état actuel de l'économie intérieure. Les investissements privés à long terme sont plutôt rares car des fortunes énormes continuent de se

fabriquer très vite, en spéculation bancaire et en exportation de matières premières, secteurs où la corruption bat son plein. Dans ces conditions, il est difficile d'encourager des investissements privés en haute technologie, et le gouvernement utilise la politique d'approvisionnement militaires, pour l'armée russe et pour l'exportation, afin de maintenir la viabilité de son secteur technologique. Cette difficulté reflète des liens essentiels entre la politique extérieure et la situation économique en Russie.

Les priorités économiques nous informent également sur le type de rapports que la Russie entretient avec les anciennes républiques soviétiques. Le bassin de la mer Caspienne, riche en pétrole, constitue un foyer important de la politique étrangère de la Russie. L'emplacement des pipelines et le partage des ressources naturelles sont des enjeux de taille dans le bassin caspien. La Russie y entre en compétition avec les grandes firmes pétrolières appuyées par le leurs gouvernements respectifs (États-Unis, Grande-Bretagne, France). Un autre foyer d'attention est l'Ukraine, où la Russie cherche à encourager un climat favorable pour les investisseurs russes. La Russie propose également une entente à long terme à l'égard de la flotte russe en mer Noire qui utilise le port de Sebastopol, depuis 1954, en territoire ukrainien. La Russie reste sensible à tout rapprochement entre l'Ukraine et l'OTAN, dont la Pologne, limitrophe de l'Ukraine, est maintenant un membre en règle. La troisième république slave, le Belarus, recherche une intégration avec la Russie qui joue, dans

ce cas, le rôle d'un partenaire fort et relativement plus prospère.

Les rapports que la Russie entretient dans le Caucase reflètent un autre type de préoccupation, notamment le conflit en Tchétchénie et l'isolement que la Russie veut imposer aux insurgés tchéchènes. Ce conflit affecte également les rapports de la Russie avec les pays européens et, à un moindre degré, avec les États-Unis. Les accusations de violation des droits de l'homme se conjuguent difficilement avec l'intérêt que manifestent certains pays occidentaux à contenir le terrorisme islamique dont la Tchétchénie est une tête de pont. La Russie cherche à discréditer les insurgés tchéchènes tant en Occident que dans les pays islamiques, d'où provient une partie importante du soutien aux rebelles.

Pour un monde multipolaire

Poutine est conscient des multiples affinités culturelles et historiques entre son pays et l'Europe. Il cherche donc à établir un système de régulation étatique inspiré de l'Allemagne et, plus généralement, de l'Union européenne plutôt que des États-Unis, dont l'idéologie de marché libre le laisse assez sceptique. Il y voit une autre façon d'imposer une idée simpliste sur une réalité nationale très complexe. Poutine est trop conscient de l'échec économique des idées marxistes en sol russe pour envisager d'autres expériences de ce genre.

La Russie tente de regagner sa place dans les pays autrefois alliés de l'Union soviétique. La récente visite du président Poutine à Cuba passe sous la bannière des échanges économiques plutôt que sous celle d'une affinité idéologique. Il utilise les liens historiques tissés avec Cuba, depuis les années 1960, afin de promouvoir des firmes russes comme partenaires naturels. Un autre vestige du communisme, la Corée du Nord, offre à Poutine une excellente occasion de manifester sa position privilégiée de médiateur. Il réussit à réduire les tensions dans cette région, à ouvrir la Corée du Nord au monde.

En somme, la politique étrangère de Poutine, tout en restant prudente et circonspecte, s'inspire de la continuité que Poutine essaie de faire remonter à Pierre le Grand. Avec l'intérêt économique comme priorité, la Russie diversifie ses contacts aux quatre coins du monde et encourage l'émergence d'un monde multipolaire. Ses politiques sont équilibrées, leur mise en place est professionnelle et s'appuie sur l'arsenal traditionnel — et bien coordonné — d'instruments, dont la diplomatie, l'espionnage, les échanges commerciaux et technologiques. Libre de considérations idéologiques, la Russie cherche à promouvoir ses intérêts à l'échelle planétaire. Mais pour ce faire, Poutine doit d'abord se montrer capable de consolider l'État, de réduire la corruption et de hausser le niveau de vie de la population. Le professionnalisme du président Poutine doit donc s'étendre de la politique étrangère aux affaires intérieures de la Russie.

Des pirouettes comptables !

MONIQUE JÉRÔME-FORGET
L'auteure est députée libérale de Marguerite-Bourgeoys et porte-parole de l'opposition officielle en matière de Finances.

«**E**tre ministre des Finances et avoir des surplus, en soi, c'est satisfaisant. Mais bien mal acquis ne profite jamais. », disait le ministre des Finances, Bernard Landry, concernant les surplus budgétaires pour l'exercice financier 1999-2000 de son homologue fédéral, Paul Martin. Bernard Landry ne voit manifestement pas la poutre qu'il a dans l'oeil, au point que même son premier ministre lui reproche maintenant ses pirouettes comptables pour dissimuler ses surplus.

En effet, ce déni est intervenu à la suite des reproches du Vérificateur général du Québec concernant l'exercice financier 1999-2000. Pour éviter de voir apparaître des surplus dans son budget 1999-2000, le ministre des Finances a décidé de mettre dans la colonne des dépenses, le 31 mars 2000 de surcroît, le dernier jour de l'exercice financier, un versement de 730 millions de dollars à huit organismes à sans but lucratif (OSBL) créés ce même mois. L'opération comptable est manifestement discutable. Le versement de ces sommes est à ce point questionnable que 430 millions de dollars ont été déposés en fiducie, car la moitié de ces OSBL n'existait que sur papier. De plus, certains OSBL ont jusqu'en 2004 pour dépenser les fonds publics qu'on leur a attribués. La réalité ne colle donc pas du tout à la dépense enregistrée le 31 mars 2000.

Le ministre des Finances tente de justifier cette opération comptable par le fait qu'il n'y a pas de jurisprudence sur la gestion des sur-

plus. Il se sentirait donc un peu pris au dépourvu face à ces rentrées financières importantes. Il faut en convenir, la réponse surprend du ministre des Finances qui nous a habitués à l'entendre dire qu'il a réponse à tout. Cette ignorance soudaine de Bernard Landry ne passe pas le test lorsque l'on regarde les gestes qu'il a posés dans le passé. Au budget 1998-1999, il avait tenté de passer des dépenses de l'ordre de 541 millions de dollars, encore au 31 mars, alors que ces sommes devaient être dépensées dans les mois suivants. Cela, sans compter les 841 millions de dollars provenant du Transfert social canadien qui dormaient dans une fiducie à Toronto.

En fait, Bernard Landry est passé maître dans l'art de la dissimulation des chiffres, comme il nous l'a démontré en sous-estimant intentionnellement les revenus dans son dernier exercice financier. En effet, en décembre 1999, il nous a dit, presque la larme à l'oeil, qu'il allait atteindre de peine et de misère l'équilibre budgétaire pour 1999-2000. Au mois de juin dernier, on a appris que sa « prudence » l'avait emmené à sous estimer les revenus autonomes de 2,3 milliards de dollars. Il récidive lors du dépôt du budget 2000-2001, alors qu'il prévoit une baisse des revenus autonomes de 68 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Dans sa dernière synthèse des opérations financières, il rajuste son tir en évoquant plutôt une hausse des re-

venus autonomes de 532 millions de dollars. Une différence de 600 millions de dollars. Doit-on comprendre que Bernard Landry a fait une erreur dans ses prévisions ? Non, ce n'est pas une « erreur » et si ce l'était, il y aurait lieu de s'inquiéter.

Mais le ministre des Finances ne s'arrête pas là. Bien qu'il ait révisé ses projections pour 2000-2001 et que la hausse des revenus autonomes de 532 millions de dollars engendrera des surplus de 35 millions de dollars, il s'est bien gardé de monter des surplus trop élevés. Si on y regarde de plus près, on voit bien qu'il tente encore de nous cacher ses véritables surplus. En effet, les coffres de l'État ont récolté 20,8 milliards de dollars pour les six premiers mois de l'année 2000-2001, une hausse de 1,4 milliard de dollars par rapport à la même période de l'an dernier. Par contre, pour les six prochains mois, Bernard Landry prévoit également des rentrées de 20,8 milliards de dollars, ce qui représente cette fois, une baisse de 866 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 1999-2000.

Le ministre des Finances ne prévoit pas seulement un ralentissement, mais bien un important repli par rapport à l'an dernier. Quelle catastrophe économique voit-il poindre à l'horizon ? Rien ne justifie une telle position. La Banque Nationale a même affirmé récemment que le ralentissement américain n'affectera que très modérément l'économie du Québec et ce, en 2001 et 2002, confirmant les prévisions de croissance économique de

4,8 % pour cette année. Le Parti libéral du Québec estime, quant à lui, que les surplus de l'année 2000-2001 devraient osciller entre 1,8 milliard et 3 milliards de dollars.

Alors, pourquoi toutes ses pirouettes comptables ? Pourquoi ce manque de transparence envers les contribuables du Québec ? Pour les mêmes raisons qui emmènent Bernard Landry à surestimer sa part de responsabilité quant à la création d'emplois au Québec. Lui qui se vante, plus souvent qu'autrement, d'être le maître d'oeuvre d'un renouveau économique, quand en réalité, le Québec ne fait que récolter la queue de la comète du boom économique qui balaye l'Amérique du Nord depuis cinq ans. À titre d'exemple, il ne s'est créé que 11 900 emplois au Québec depuis le début de l'année, ce qui représente tout au plus 4 % des 288 000 emplois créés au Canada pour la même période.

Donc, pourquoi toutes ses pirouettes comptables ? Pour taire les contestations des citoyens qui le voient gaspiller l'argent des contribuables dans des projets plus farfelus les uns que les autres, tels le Technodôme, Mosel Vitelic, les subventions aux compagnies riches de la Cité du commerce électronique, alors que les Québécois sont les plus taxés en Amérique du Nord. Si, à la fin de l'année fiscale, les Québécois apprennent que Bernard Landry disposait d'une marge de manoeuvre de 3 milliards de dollars, vont-ils continuer d'accepter ce fardeau fiscal honteux ? Vont-ils lui pardonner les listes d'attentes du réseau de la santé, les centres pour personnes âgés qui sont insalubres ? La réponse est évidemment non !

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

20 décembre 2000

Page A18 manquante